INFORMATIONS

cadre de vie
développement urbain
culture
associations
festivités

Lou Bouïarguié

Le magazine de l'information municipale

*avec le tag ce magazine se prolonge sur votre smartphone

n°22 | octobre 2013

LES ÉVÈNEMENTS DE LA RENTRÉE

- **Grande journée taurine**
  le 5 octobre 2013 aux arènes
- **Sortie du vin primeur**
  le 19 octobre 2013 à la cave
- **Le jazz au rythme de l'agglo**
  le 21 octobre 2013 à la cave
- **Concert de Pascal Gasquet**
  le 9 novembre 2013 à la Bergerie

Bouillargues
en Costières

Accents sur...

sommaire

- 3 Éditorial
- 4 - 7 Travaux du conseil
- 8 - 9 Urbanisme
- 10 - 12 Jeunesse
- 14 - 15 Comité socio culturel
- 16 - 20 Culture
- 21 Agenda
- 22 - 27 Brèves
- 28 - 31 Coutumes locales
- 33 Aînés
- 34 - 39 Sports et loisirs

Bouill@rgues

LE TAG

MODE D'EMPLOI

- Télécharger gratuitement le lecteur de code 2D (ou "tag") sur l'application store de votre smarphone ("mobile tag" sur IPhone ou cherchez "lecteur qr code")
- Lancez le lecteur de code 2D. La caméra s'ouvre automatiquement. Sur certains téléphones, le tag est reconnu immédiatement, sur d'autres modèles il faut le photographier.
- Accédez aux contenus multimédia.
- Astuce : approchez lentement le téléphone vers le tag, celui-ci doit être au milieu de l'écran.
- Nécessite une connexion 3G

LE DUC

Comme chaque année, le document unique communal (DUC) va être distribué courant mai 2013 et devra être retourné **à la mairie** avant le 30 juin pour les enfants qui fréquentent le centre aéré cet été et avant le 30 juillet pour les enfants qui resteront aux accueils ou aux restaurants scolaires.

Horaires de la mairie

Tous les jours :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
sauf le vendredi fermeture à 17h
Tél. 04 66 20 10 88, fax. 04 66 20 44 96
mairie@bouillargues.fr
Adresse bulletin municipal :
loubouiarguie@orange.fr

PEFC
Journal de Bouillargues
Directeur de la publication : Maurice Gaillard
Rédacteur en chef : Françoise Lacassagne
Comité de rédaction :
Mmes Garnier, Cheiron et Lambertin
Régie photos : mairie de Bouillargues, les associations

Conception/réalisation :
ASHAÉ communication, tél. 06 45 36 43 48

Reproduction charte graphique interdite

Le temps de la culture

(Édito)

// Durant la saison estivale le succès de notre festival "Costière Attitude" s'est confirmé. La représentation de "l'Opéra junior", les nocturnes cinéma avec des films sur notre remarquable patrimoine régional, la projection de "Femmes de Camargue", des concerts aux styles variés, ont comblé les spectateurs Nous affirmons également notre attachement aux manifestations traditionnelles avec la fête votive organisée par le Comité des fêtes, le défilé à l'ancienne, les abrivados de qualité, perpétrés sans incident."

Bouillarguaises, Bouillarguais,
Chers amis,
À la lecture de cet éditorial, je vous invite à revivre les moments forts des manifestations culturelles, festives et activités diverses qui se sont déroulées durant cet été radieux.
Je retiens en priorité le succès de **notre festival "Costière Attitude"**. La représentation de "l'Opéra junior" nous a fait découvrir de jeunes artistes pleins de fraîcheur, de spontanéité, de talent avec une mise en scène dynamique et enlevée. La soirée a ravi un nombreux public. Les nocturnes cinéma ont aussi comblé les spectateurs présents avec des films sur notre remarquable patrimoine régional. La projection de "Femmes de Camargue" a séduit et ému une salle pleine, par la sensibilité et la passion des témoignages. Enfin des concerts charmants nous ont fait voyager dans des univers variés.
La fête votive organisée par le Comité des fêtes a connu un grand succès populaire avec une excellente ambiance familiale. Nous avons retrouvé avec plaisir le défilé à l'ancienne, les abrivados de qualité, sans incident. Je remercie les *attrapaïres* pour leur participation dans le respect des règles. Nous affirmons ainsi notre attachement aux manifestations traditionnelles dont les mesures de sécurité sont examinées de près par les services de l'État. Nous avons retrouvé, avec un plaisir chaque année renouvelé, le concours de chant de très grande qualité. Les organisateurs méritent un satisfecit pour leur investissement d'une année de préparation.
Les associations, avec le CSC, nous ont présenté **le traditionnel gala de danse** où plus d'une centaine de jeunes talents ont conquis avec succès le public venu à leur rencontre. Je n'oublie pas **la remarquable exposition des ateliers d'arts plastiques** présentée à la Bergerie.
Le Centre de loisirs pour sa dernière

année dans ses actuels et vétustes locaux a connu une bonne fréquentation. Nous avons offert aux jeunes et à leur famille une soirée exceptionnelle de musique et de chants en collaboration avec la commune de Pont-de-Chéruy.
La structure Acamp'ados a affiché complet pour les diverses destinations.
Sur le plan social, la réserve communale, dans le cadre de ses activités, a testé avec succès sa réactivité vis-à-vis du "Plan canicule" auprès des seniors.
Les premières caméras de vidéoprotection sont installées et fonctionnent avec satisfaction depuis le début de l'été. Le programme initial sera réalisé en totalité d'ici la fin de l'année.
Les travaux du lavoir, de la rue des Pins, du cimetière, des écoles, du parc Blachère et du Centre aéré sont en voie d'achèvement.
La rentrée scolaire s'est effectuée sans difficulté dans les différents établissements.
Pour conclure, je renouvelle mes félicitations aux jeunes sportifs méritants de notre commune, récompensés lors du forum des associations et qui ont mis la commune de Bouillargues à l'honneur dans les diverses compétitions.
Je vous souhaite, à tous, une bonne rentrée.

Maurice Gaillard,
Maire de Bouillargues

Comptes-rendus des conseils municipaux

SÉANCE DU 14 MAI 2013

Approbation de la démarche d'élaboration du document unique

Afin de favoriser la prévention des risques professionnels, l'employeur (en l'espèce la mairie) doit s'engager sur les objectifs, la méthode et les moyens permettant de créer une démarche de prévention durable qui répond à divers enjeux : humain, juridique, économique, managérial.

Cette démarche de prévention se concrétise par l'élaboration d'un document appelé "Document Unique", élaboré par l'ensemble des acteurs : employeurs, agents, instances représentatives du personnel (CTP, médecins de prévention, préventeurs…).

L'obligation de transcrire dans un Document Unique les résultats de l'évaluation des risques représente la première étape de la démarche générale de prévention qui incombe à l'employeur.A ce titre un comité de pilotage a été créé : outre le Maire, en sa qualité d'employeur, sont membres de ce comité : M. Rigaill sera le coordonnateur du projet avec Mmes Garnier, Durand et Vier et M. Pétrier.

Ce comité a approuvé la démarche proposée par l'agent chargé de l'élaboration de ce document. Le comité technique paritaire a ensuite donné un avis favorable à la démarche d'élaboration. Enfin, l'ensemble de ce projet est susceptible d'être subventionné par le fond national de prévention de la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales).

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la mise en œuvre d'une démarche participative pour l'élaboration du document unique et d'autre part la demande d'aide financière de la CNRACL au titre du fond national de prévention.

Syndicat mixte du bassin versant du Vistre

- Approbation à l'unanimité des nouveaux statuts
- Adhésion d'une nouvelle commune : le SMBV a approuvé, par délibération en date du 13 mars 2013, l'adhésion de la commune de Nages et Solorgues à une date qui sera fixée par la Préfecture. Ce point est adopté à l'unanimité.

Nouvelles dispositions pour l'élection des délégués du futur conseil communautaire

La nouvelle réglementation sur l'élection des délégués communautaires a fixé à 77

SERVICES MUNICIPAUX

✱ HORAIRES MAIRIE :
Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (fermeture à 17h le vendredi)
Tél. 04 66 20 10 88 - Fax : 04 66 20 44 96
mairie@bouillargues.fr

✱ Secrétariat du maire :
Tél. 04 66 20 67 32

✱ Etat Civil :
Tél. 04 66 20 10 88

✱ Location des salles :
Horaires d'ouverture de la mairie
Tél. 04 66 20 67 48

✱ Cantine scolaire :
Du mardi au jeudi - Tél. 04 66 20 67 49

✱ Bibliothèque scolaire :
Tél. 04 66 20 81 60

✱ Service comptabilité :
Tél. 04 66 20 67 39/46

✱ Service élections :
Tél. 04 66 20 67 46

✱ Service scolaire :
(fermé le mercredi) - Tél. 04 66 20 67 48

✱ Service emploi - Antenne Mission locale jeunes :
Fermé le mercredi après-midi. Tél./Fax : 04 66 20 69 75

✱ Service C.C.A.S :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi.
Tél. 04 66 20 67 45

✱ ALSH :
Tél. 04 66 20 16 66 ou 06 76 48 58 53

✱ Police municipale :
Tél. 04 66 20 67 38

✱ Services techniques :
Du lundi au vendredi de 7h45 à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél. 04 66 57 61 74

✱ Eclairage public et travaux voirie :
Tél. 04 66 20 67 37

✱ Marchés publics :
Tél. 04 66 20 67 53

✱ Urbanisme :
Tél. 04 66 20 67 33 (le matin)

✱ Environnement (Nîmes-Métropole) :
Tél. 04 66 02 54 54

✱ Tri sélectif/ordures ménagères :
Ramassage des ordures ménagères les lundi, mercredi et vendredi matin. Uniquement les mercredi et vendredi pour les écarts. ramassage de la collecte sélective (bacs ou sacs jaunes). Le mardi ou le jeudi matin en fonction de la localisation de l'habitation.

✱ Eau potable
SAUR : Tél. 04 30 62 10 01

✱ Assainissement :
Tél. 04 66 20 26 46, n° VERT : 0811 900 50

✱ Conciliateur de justice :
Sur rendez-vous de 9h à 12h - Tél. 04 66 20 67 30

membres la composition du futur conseil communautaire de Nîmes Métropole. La loi permet également si les communes le souhaitent de porter le nombre à 84 ou 96 membres, la ville de Nîmes ayant automatiquement la moitié des sièges.
La préfecture du Gard demande aux conseils municipaux adhérents à la communauté d'agglomération Nîmes Métropole de choisir entre 2 modes de répartitions des délégués :

- 1er cas dans le cadre d'un accord amiable des conseils municipaux

Chaque commune dispose d'au moins 1 siège et aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges. Nîmes métropole comptant 233 374 habitants, le conseil communautaire doit compter 64 membres, auxquels il faut ajouter 1 délégué par commune non représentée à l'issue de la répartition des 64 sièges auxquels il faut ajouter 13 sièges à attribuer à Rodilhan, Bezouce, Langlade, la Calmette, St Gervasy, Ste Anastasie, St Chaptes, Sernhac, Cabrières, Ledenon, St Dionisy, St Côme et Maruejols et Dions.
Soit un total de 77 sièges pour Nîmes Métropole avec toutefois la possibilité aux conseils municipaux de voter une augmentation de 25% du nombre de délégués prévu par les textes, soit : 77 + 25% = 96 délégués maximum.
Le Préfet décidera à l'issue de la réception de l'ensemble des délibérations des 27 conseils municipaux.

- 2e cas dans le cadre d'absence d'accord amiable entre les conseils municipaux

Le code général des collectivités territoriales prévoit un mode de calcul qui est dans un premier temps sensiblement identique mais les communes peuvent décider de créer et de répartir un nombre de sièges inférieur ou égal à 10% de l'effectif total des sièges , toujours à la majorité des 2/3 des conseils municipaux représentant les 50% de la population ou vice versa. Ainsi dans ce cas, le nombre total de délégués communautaires est porté à 77 + 10% = 84 délégués au total.
Le conseil municipal adopte à l'unanimité le choix numéro 2 soit 77 membres augmenté de 10% soit un total de 84 délégués.

Passeports été

Le dispositif dit "Passeport-été" a pour objectif de développer les facultés d'autonomie des jeunes de 13 à 23 ans, en leur offrant un large éventail d'activités culturelles et sportives pendant les vacances d'été du 15 juin au 15 septembre. 53 passeports ont été vendus en 2012.
Le renouvelement de l'opération en 2013 en demandant 60 passeports-été est voté à l'unanimité.

Admission en non-valeur

La trésorerie de Nîmes banlieue a saisi la commune pour l'admission en non valeurs d'une créance relative à la taxe locale d'équipement (ancienne taxe d'aménagement) due au titre de l'obtention d'un permis de construire accordé en 2005. Le montant non réglé s'élève à 2 100€ . Après vérification par les services municipaux, le titulaire est réellement insolvable. Le conseil municipal admet à l'unanimité en non-valeur cette créance.

Signature de conventions de partenariat avec la CANIM pour la programmation de manifestations traditionnelles

- Spectacles culturels :

Nîmes Métropole, dans le cadre de sa politique de soutien aux collectivités, a lancé une consultation permettant de proposer aux communes intéressées un catalogue de professionnels, spécialistes des traditions régionales : roussataio, spectacles équestres, interventions musicales, groupes folkloriques, calèches, etc.
La commune s'engage à :
⇨ Mettre à disposition un lieu adéquat à la prestation proposée
⇨ Répondre au cahier des charges notamment en matière d'installations électriques, scènes, chaises, etc.
⇨ Prendre en charge les frais de restauration des prestataires
La communauté d'agglomération prend en charge le coût de la prestation jusqu'à concurrence de 1 500€ TTC, comprenant la représentation, les frais techniques et les frais de transport.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette convention de partenariat avec Nîmes Métropole.

- Spectacles taurins :

Depuis 2004, les compétences de Nîmes Métropole se sont enrichies du domaine culturel. Chaque année, elle propose aux communes intéressées de signer une convention pour les aider à programmer des manifestations culturelles qui renforcent leur caractère identitaire et favorisent le maintien des traditions taurines (courses landaises, concours d'abrivado, concours de jeunes raseteurs, agglo y toros...).
La convention prévoit, comme pour les spectacles culturels, que Nîmes Métropole en sa qualité d'organisatrice règle le cachet des prestataires (manades, fédération française des courses camarguaises etc), les trophées ou médailles, les frais de SACEM et assure les volets communication et sécurité.
La commune mettra à disposition un lieu permettant la représentation (installation d'arènes mobiles), prendra les dispositions pour répondre au cahier des charges fourni par le prestataire, prendra en charge le contrôle des entrées, les frais de restauration de la troupe etc.
Le conseil municipal autorise à l'unanimité. la signature de ladite convention sachant que l'accès aux spectacles sera gratuit pour la population.

Subvention exceptionnelle à l'ALB

Deux jeunes filles de la section karaté de l'amicale laïque ont été sélectionnées pour participer au championnat de France qui se tiendra à Paris. Une subvention exceptionnelle de 332€, correspondant au coût des billets de train des deux jeunes filles et de l'accompagnateur est accordée à l'unanimité.

Compte épargne temps

Approbation par 22 voix et 3 absentions (M. Illouz, Mmes Chapon et Gros) de ce projet.

Extension du gymnase

Afin de pouvoir procéder à l'extension du gymnase municipal, une modification du POS avait été lancée en 2012. Elle a déjà fait l'objet d'une approbation par le conseil municipal. Il est aujourd'hui nécessaire de déclasser dans le domaine privé de la commune une bande de terrain contiguë à la parcelle sur laquelle est implanté le gymnase.
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Création dune fourrière automobile

Compte tenu du coût financier que suppose une régie municipale et du nombre peu élevé des opérations envisagées, il est proposé d'opter pour la gestion déléguée de ce service.
Ce point d'ordre du jour est adopté par 19 voix pour, 3 contre (M. Illouz, Mmes Chapon et Gros) et 3 abstentions (MM. Raffin et Martin, Mme Chabaud).

Paiement de l'ALSH avec les CESU (chèques emploi-services)

■ Demande d'agrément au centre de remboursement des CESU pour les centres de loisirs sans hébergements pour les enfants de moins de six ans et l'accueil à l'école maternelle agréé ALSH.
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

■ En conséquence la régie d'encaisse du centre de loisirs et des tickets d'accueil est modifiée afin de permettre le nouveau mode de paiement CESU.
Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Comptes 2012 commune

■ Approbation du compte administratif commune 2012
Les comptes sont approuvés par 18 voix pour et 6 abstentions (MM. Illouz, Raffin, Martin - Mmes Chapon, Gros, Chabaud).

■ Approbation du compte de gestion commune 2012
Les comptes du percepteurs identiques à ceux de la commune sont également approuvés par 19 voix et 6 voix contre (MM. Illouz, Raffin, Martin - Mmes Chapon, Gros, Chabaud).

■ Affectation du résultat commune 2012

⇨ Résultat de fonctionnement 2012 à affecter : 2 971 777.70€

⇨ Affectation en section investissement 2013 : 1 825 369.89€

⇨ Report en section fonctionnement 2013 : 1 146 407.81€

L'affectation du résultat de l'année 2012 est approuvé à 19 voix pour et 6 absentions (MM. Illouz, Raffin, Martin - Mmes Chapon, Gros, Chabaud).

Comptes 2012 MAPAD

■ Le compte administratif MAPAD 2012 est approuvé par 18 voix pour et 6 absentions (MM. Illouz, Raffin, Martin - Mmes Chapon, Gros, Chabaud).

■ Approbation du compte de gestion MAPAD 2012
Les comptes du percepteur sont identiques à ceux de la commune et sont approuvés eux aussi par 19 voix pour et 6 abstentions (MM. Illouz, Raffin, Martin - Mmes Chapon, Gros, Chabaud).

■ Affectation du résultat MAPAD 2012

⇨ Résultat de fonct. 2012 à affecter : 133 854.41€

⇨ Affectation en section Invest. 2013 : 106 694.72€

⇨ Report du solde en section fonct. 2013 : 27 159.69€

Décision approuvée par 19 voix pour et 6 abstentions (MM. Illouz, Raffin, Martin - Mmes Chapon, Gros, Chabaud).

Comptes 2012 Caveaux

■ Compte administratif 2012
Il est approuvé par 19 voix pour 5 abstentions (MM. Illouz, Raffin- Mmes Chapon, Gros, Chabaud) et une voix contre (M. Martin).

■ Compte de gestion 2012
Il est également approuvé par 19 voix pour 5 abstentions (MM. Illouz, Raffin- Mmes Chapon, Gros, Chabaud) et une voix contre (M. Martin).

■ Affectation du résultat 2012

⇨ Résultat de fonct. 2012 à affecter : 9 328.67€

⇨ Report du total en section fonct. 2013 : 9328.67€

C'est approuvé par 19 voix pour 5 abstentions (MM. Illouz, Raffin- Mmes Chapon, Gros, Chabaud) et une voix contre (M. Martin).

Décisions modificatives

■ DM n° 1 du budget général
Le résultat de fonctionnement à inscrire en 2013 n'est plus de 1 143 965.95€ mais de 1 146 407.81€. Cette augmentation permet de financer deux admissions en non-valeur.
Cette décision modificative du budget général 2013 est approuvée à l'unanimité.

■ DM n° 1 budget annexe de la maison de retraite (erreur de 0,06€ rectifiée)

■ DM n° 2 du budget annexe des caveaux :
Le nouveau montant du budget annexe des caveaux est de 21 328.67€.
Décision approuvée à l'unanimité.

Installation classée pour la protection de lènvironnement et loi sur l'Eau

La préfecture du Gard a adressé à la commune un dossier d'enquête publique portant sur la création de trois plans d'eau permanents et sur l'exploitation d'une carrière par la société Lafarge Granulats sud.
Ce projet est adopté à l'unanimité.

Les comptes-rendus intégraux des conseils muncipaux sont consultables en mairie ou sur le site officiel www.bouillargues.fr

Bon à savoir

NOUVEAU DISPOSITIF

Loi Duflot

Tout contribuable domicilié en France qui acquiert, entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2016 un logement neuf ou en état futur d'achèvement, peut bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu de 18% du montant de l'investissement, étalée sur 9 ans de manière linéaire et égale.

Les conditions sont les suivantes :

- **Le propriétaire du bien immobilier s'engage à louer le logement nu à usage d'habitation principale pendant une durée minimale de 9 ans,**
- **Le logement ne peut être loué à un ascendant ou à un descendant, ou toute personne du même foyer fiscal,**
- **L'engagement de location doit prendre effet dans les 12 mois qui suivent la date d'achèvement de l'immeuble ou de son acquisition si elle est postérieure,**
- **Le bien immobilier doit respecter une zone d'investissement éligible,**
- **Est autorisée deux acquisitions par an, au titre d'une même année d'imposition, dans la limite de 300 000€ par contribuable.**
- **L'achèvement du bien immobilier doit intervenir dans les trente mois qui suivent la date de la déclaration d'ouverture de chantier ou la date de l'obtention du permis de construire**
- **Des plafonds de loyer et des plafonds de ressources sont applicables.**

La commune de Bouillargues se situe en zone éligible.

Demande d'inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter lors des différents scrutins locaux ou européens, il faut être inscrit sur les listes électorales de sa commune de résidence, cela avant le 31 décembre de l'année qui précède le scrutin.

Concernant la liste électorale complémentaire à l'usage des citoyens non français de l'Union Européenne résidant en France :

Documents à fournir

- Formulaire d'inscription

Disponible en mairie ou en ligne

- Pièce d'identité

- La pièce doit prouver la nationalité française, être récente : valide ou expirée depuis moins d'1 an.

Carte nationale d'identité : photocopie recto verso,
ou passeport : photocopie de la double page où figure la photo,
ou permis de conduire uniquement si accompagné d'un justificatif de nationalité.

- Si vous êtes devenu français récemment et que vous ne possédez pas encore de pièce d'identité française : pièce d'identité d'origine et une preuve de la nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité)

La pièce d'identité en cours de validité
Carte nationale d'identité : photocopie recto verso,
ou passeport : photocopie de la double page où figure la photo,
ou carte de séjour : photocopie recto verso.

- Justificatif de domicile

Selon les situations, il convient de fournir l'une de ces pièces :

- S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, ou de téléphone fixe),
- S'il s'agit du domicile de vos parents : attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, ou de téléphone fixe) et la copie de la pièce d'identité du parent,
- S'il s'agit de votre résidence : justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois dans la commune,
- Si vous êtes seulement contribuable : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

INFORMATIONS

Dates des prochaines élections :
- municipales le 23 et 30 mars 2014
- européennes en mai 2014

LES RÉALISATIONS 2012-13

RUE DES PINS

Les travaux, commencés en juillet 2012, consistaient à effectuer la rénovation des réseaux humides, réalisée par la communauté d'agglomération Nîmes Métropole, pour un coût de 446 290€ TTC;
l'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone), pour un montant de 282 502.37€;
les espaces verts, pour 4922€;
la réfection de la voirie pour 499 512€;
Enfin, Nîmes Métropole a profité de ces travaux pour installer les réseaux destinés à accueillir la fibre optique. Ces travaux ont également permis de sécuriser l'arrêt de bus des arènes par la réalisation d'un quai permettant l'attente des bus en toute sécurité.

CIMETIÈRE

Afin de répondre à la demande, la municipalité a décidé de construire un nouveau columbarium, des cavurnes ainsi qu'un jardin du souvenir, pour un coût total de 15 770.50€.
Parallèlement, la réfection des allées a été réalisée pour un montant de 39 090€TTC.

LAVOIR MUNICIPAL

D'importants travaux ont été réalisés sur ce site : La rénovation de la charpente pour un montant de 52 721€, et la remise en état du bassin qui a coûté 12 572€. Des grilles ont été installées autour du lavoir, pour un coût de 10 937.42€. Enfin, la réparation du lavoir et la rénovation des piliers ont été confiées à l'atelier La Maison de la main, pour un coût de 11 712.68€.

CENTRE DE LOISIRS

Des retards dans le déroulement du chantier ont empêché la municipalité d'ouvrir le centre aéré pour l'été 2013.Toutefois, les travaux sont aujourd'hui achevés et les derniers aménagements sont en cours d'installation.
Cette réalisation, d'un coût de 850 000€, est complétée par l'aménagement d'un parking côté rue du Pont de la République, et l'installation d'une clôture autour du centre de loisirs.

VIDÉOPROTECTION

Les sept premières caméras ont été installées et sont entrées en fonction dès la fête votive. L'installation du parc de caméras se poursuivra progressivement jusqu'à la fin de l'année.

ÉCOLES PUBLIQUES

Après la rénovation de la façade de l'école primaire en 2012, c'est la façade de l'école maternelle qui a été repeinte cette année, pour un coût de 68 160€TTC.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
sur le projet de modification du POS

Par arrêté n°2013/348 en date du 20 août 2013, le maire de Bouillargues a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du POS ayant pour objet :

- Réduire les obligations relatives aux espaces verts dans la zone VNA accueillant la *ZAC Acti-parc* ;
- Supprimer l'interdiction de lotir en zone NB ;
- Réduire à 10 mètres la marge de recul le long du ruisseau le *Canabier*, sur toutes les parcelles mitoyennes ;
- Intégrer les nouvelles dispositions prévues par l'ordonnance n° 2011-1539 du 16 novembre 2011 relative à la définition des surfaces de plancher prises en compte dans le droit de l'urbanisme.

À cet effet, Philippe Gamard, enseignant SVT, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le vice-président délégué du Tribunal Administratif de Nîmes. Jacqueline Butty, architecte DPLG, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant. L'enquête se déroulera à la mairie de Bouillargues, pendant 33 jours, **du mardi 10 septembre 2013 au samedi 12 octobre 2013 à midi, aux jours et heures habituels d'ouverture**, où chacun pourra prendre connaissance du dossier etsoit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse du siège de l'enquête, en l'espèce la mairie de Bouillargues.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie, salle du conseil municipal :

⇨ **Mardi 10 septembre 2013 de 9h à 12h**
⇨ **Mercredi 25 septembre, de 14h à 17h**
⇨ **Samedi 12 octobre de 9h à 12h**

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la commune de Bouillargues, autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté municipal d'ouverture de l'enquête. Durant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront consultables sur le site internet de la commune et accessibles avec l'adresse suivante : www.bouillargues.fr. Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie pendant un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

À l'issue de la procédure d'enquête et suite à la prise en compte de modifications éventuelles résultant de l'enquête publique sur le document présenté au public, la modification du POS de la commune de Bouillargues sera approuvée par délibération du conseil municipal.

ENQUÊTES 2013 RÉALISÉES AUPRÈS DES MÉNAGES

Enquêtes permanentes ou annuelles

- Enquête Emploi en Continu (obligatoire) : toute l'année
- Enquête de conjoncture auprès des ménages (obligatoire): toute l'année
- Enquête Loyers et Charges (obligatoire) : janvier, avril, juillet et octobre
- Enquête Statistiques sur les Ressources et Conditions de Vie (obligatoire) : mai à juillet

Enquêtes ponctuelles

- Enquête Logement (obligatoire): du 17 juin au 20 décembre
- Enquête Etude des Parcours Individuels et Conjugaux (non obligatoire) : du 30 septembre au 21 décembre

Le caractère obligatoire ou non d'une enquête est décidé par le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS).

LES PRIMAIRES

Une fête de la Saint Jean dignement honorée en musique

À L'ÉCOLE CHARLES PÉGUY

Après une année scolaire 2012-2013 bien remplie, l'équipe enseignante et l'APEL ont permis aux élèves de l'école Charles Péguy de toucher et de vivre la musique pour la fête de la St Jean. Le temps d'une soirée, les enfants ont parcouru le monde aux sons et aux rythmes de tous les continents.

L'entracte du spectacle fut l'occasion de récompenser les élèves de CM2 qui, lors de la rentrée de septembre, feront leurs gammes au collège, ainsi que les membres du personnel de l'OGEC qui ne seront pas présents à la rentrée.
C'est également avec émotion, que Sylvain Chouzenoux, directeur et Xavier Cuallado, président de l'APEL, ont remercié Florence Brunel pour toute l'attention, la gentillesse, et le professionnalisme dont elle a fait preuve pour les enfants de Charles Péguy pendant ces années au sein de l'équipe enseignante. Restant dans le Gard, la maîtresse a promis à ses élèves de venir les voir pour le prochain spectacle.
En effet, le projet musique est loin d'avoir baissé le rideau. Les élèves et leurs enseignants réservent encore des surprises pour l'année scolaire 2013-2014.

La rentrée a aussi offert son lot de nouveautés. Deux nouvelles maitresses ont rejoint l'équipe enseignante. Des enseignants qui sont revenus sur les bancs de l'école un peu avant la rentrée. En effet, l'association des parents d'élèves (APEL) a offert à l'école deux nouveaux tableaux blancs interactifs installés au mois d'août.
Grâce aux manifestations de l'APEL, c'est maintenant la totalité des classes primaires de l'école Charles Péguy qui est équipée de TBI, offrant aux enseignants et aux élèves la possibilité de travailler avec des outils performants qui s'ajustent aux difficultés et compétences de chacun. Mais l'école numérique ne s'est pas arrêtée aux portes du primaire puisque la classe de moyenne et grande section de maternelle a, elle aussi, un tableau blanc interactif adapté aux tout-petits. Les enfants ont à leur disposition un tableau tactile, leur permettant de profiter de toutes les ressources pédagogiques sans être obligés de savoir tenir un stylet.
C'est donc un programme riche qui attend encore l'équipe éducative, les enfants et leur famille cette année. En plus d'installations éducatives qui se modernisent, d'un programme rythmé par le projet chant et de quelques sorties scolaires sportives, l'APEL donne rendez-vous à la Bergerie comme chaque année pour son loto le 8 février 2014 et le 12 avril pour la soirée dansante.

Toutes les dates, renseignements et infos sur le site Internet www.ecolecharlespeguy.fr

Un séjour à port Leucate pour 2 classes de l'école

LES ACTIVITÉS EXTRA SCOLAIRES

Du 18 au 21 juin , les classes de J. Tanné et B. Sagné de l'école Marcel Pagnol sont parties dans l'Aude à Port Leucate.

Logés au centre de vacances "Rives des Corbières", les enfants sont allés à la découverte de la faune et de la flore du littoral.
Les 15 CM1 ont également bénéficié de 2 séances d'initiation à la voile sur l'étang de Leucate.
Partis avec leurs deux maîtresses, mais aussi avec les expérimentées Aude, Florianne et Anouck, ils ont retrouvé sur place deux animateurs d'activités compétents : Yannick et Maxime. Avec eux, les enfants ont multiplié les expériences autour de la mer.
Pêche à pieds, récolte de plantes, de coquillages, découverte du chantier naval, atelier d'arts plastiques…
Tout autant d'occupations passionnantes qu'ils ont adorées !
Pour compléter cela, des jeux sportifs ou des concours de châteaux sur la plage et des veillées intéressantes.
Bref, il n'y a pas eu de place pour l'ennui et les quatre jours ont bien vite passé !
Une fois de plus, les maîtresses ont apprécié le séjour, très formateur pour les enfants : faire des sciences autrement, apprendre en s'amusant, découvrir une nouvelle activité sportive, vivre en collectivité, être ensemble, savoir se débrouiller loin de ses parents… Toutes ces petites choses qui font grandir !
Une bien belle expérience sous le soleil et cette année, ouf, sans l'invitée quasi constante de la région : la légendaire Tramontane de l'Aude !

B. Sagné

LES PRIMAIRES

Un été à thème pour l'ALSH

une séance d'accrobranche

Pour la saison estivale 2013, l'équipe d'animation a élaboré un planning d'activités multi thèmes afin de permettre aux enfants de faire une multitude de découvertes éducatives, culturelles, tout en passant des vacances ludiques .

Dans un premier temps, des équipes de détectives se sont emparées des énigmes à élucider. Enquêtes policières, recherches d'empreintes, et reconstitutions en tout genre ont intrigué nos experts. Les experts ont cédé la place à des participants de jeu TV. Des marmitons ont reconstitué des recettes et sont allés remplir leur panier dans les différents commerces du village, avant de prendre place devant les fourneaux pour un spécial Master-chef. Le repas mitonné à cette occasion, a fait l'unanimité.
A l'occasion d'un autre jeu du petit écran, Pékin express, les globe-trotteurs ont arpenté les rues du village afin de résoudre des énigmes et découvrir des lieux chers à notre patrimoine communal. Afin de perpétuer la tradition de la commune, l'accueil de loisirs a fait sa fête votive : Construction de cabane de gardian, peinture sur toile pour la participation au Toro Roi, des jeux camarguais comme dans les manades, le quizz des traditions et dégustation des produits régionaux (brandade, tapenade). Quittant la Camargue, des petits savants fous ont investi les lieux en tentant une multitude d'expériences afin d'observer les réactions, les transformations et résoudre des énigmes scientifiques. Construction d'une fusée qui a volé haut dans les airs, confection de savon…ont laissé les enfants stupéfaits et enrichis de ces belles découvertes.
Les contes ont eu la part belle, lorsque les enfants se sont emparés de ces personnages mythiques et fantastiques des contes pour entrer dans le monde imaginaire avec des courses poursuites folles, des grands jeux relais des personnages, le quizz des images.
Les deux semaines de préparation des spectacles ne sont pas en reste.
Comme chaque année, l'élaboration et la finalité de ses évènements étaient à la hauteur de l'investissement de l'équipe d'animation et des enfants très attachés à cet évènement mythique.
Une spéciale dédicace pour le spectacle du mois d'août qui était la dernière représentation dans ces locaux si mythiques.
La météo ayant été très clémente, les enfants ont pu profiter des sorties programmées avec entre autres, balade en bateau sur le canal du Rhône à Sète, Tyroliane et accrobranche, visite du Village des enfants avec sa ferme et ses attractions, Magic land aquatique…

L'accueil de loisirs a rouvert ses portes depuis le 4 septembre. Le déménagement n'est plus qu'une question de semaines, les familles fréquentant l'accueil de loisirs en seront informées.

La culture à Bouillargues

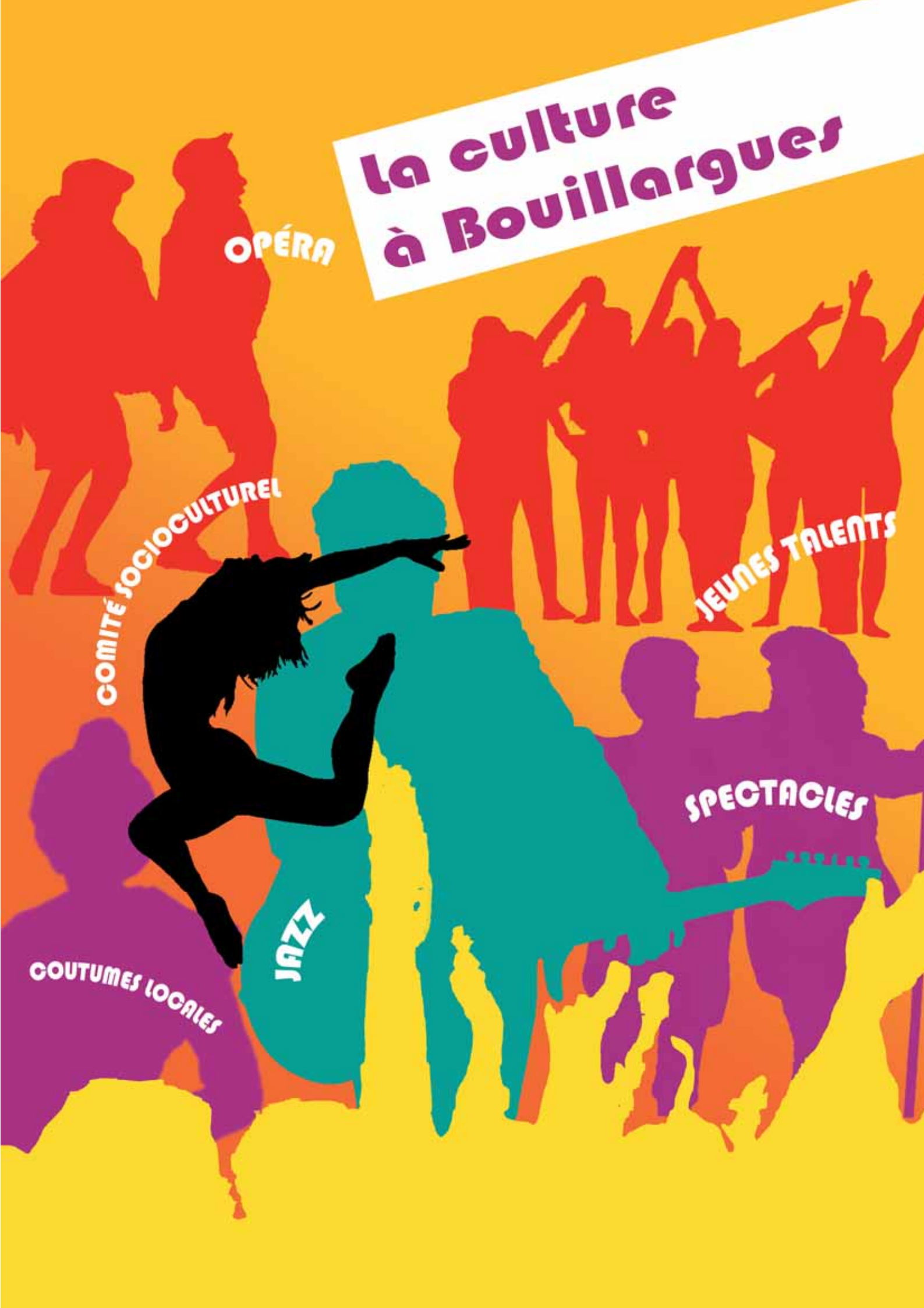

Le Comité SocioCulturel

Bilan de cet été

Juin 2013 : l'été enfin retrouvé !

Le gala annuel

Le gala annuel de danse

Plus de cent enfants, adolescents et jeunes sur les planches du théâtre de Nîmes, le 24 juin dernier, devant une salle comble… pour le traditionnel gala annuel de l'école de danse. Danse classique sur des œuvres d'Offenbach, Prokofiev, Bizet (reprise du ballet donné lors de la représentation de Carmen en 2012 dans les arènes de Bouillargues) et… les Beatles. Mais aussi jazz et hip-hop chorégraphiés sur une belle gamme de chanteurs et auteurs-compositeurs "cultes" : Dalida, Bob Marley, Cloclo, Elvis, M. Jackson…
Merci à Josette Ponsy, à Karine Baudry et à tous les élèves pour ce travail magnifique et cette belle soirée.

Lea ateliers s'exposent

Comme chaque année en juin, les enfants, les jeunes, les adultes des ateliers d'arts plastiques, de peinture sur porcelaine, d'encadrement d'art, d'étains repoussés et l'atelier libre du Comité Socio-Culturel ont accroché leurs toiles et présenté leurs travaux à la Bergerie. Un patchwork de couleurs, de styles et de sensibilités

arts plastiques : le coin des enfants

arts plastiques : portraits et paysages

L'AGENDA

Le ciné-club du jeudi, à 20 heures, à la Bergerie, vous propose :
- Jeudi 17 octobre :
Sunset Boulevard de Billy Wilder avec W. Holden et G.Swanson
- Jeudi 21 novembre :
Huit Femmes de François Ozon avec F. Ardant, E. Béart, D. Darrieux, C. Deneuve, I. Huppert, V. Ledoyen, F. Richard, L. Sagnier
- Jeudi 19 décembre :
La comtesse aux pieds nus de Joseph L. Mankiewicz avec A. Gardner et H. Bogart

Séance 3,50€ ou pass/trois séances à 7€ + l'adhésion au Comité Socio-culturel à 6€, pour une famille, pour un an.

La Bourse aux vêtements de l'automne, du vendredi 11 au dimanche 13 octobre.
Vente au public le samedi toute la journée et le dimanche jusqu'à midi.
Contact : 04 66 20 14 01.

Passage des compagnons d'Emmaüs

Tous les derniers mercredis du mois, le 23 octobre et le 27 novembre, ce trimestre. Pas de passage en décembre.
Contact : 04 90 49 79 76.
Attention, ne pas confondre retrait des objets encombrants dont vous voulez vous débarrasser (pour cela il faut joindre la mairie de Bouillargues) et **dons** d'objets, de meubles, d'équipements… réparables…aux compagnons d'Emmaüs qui viennent les retirer à votre domicile !

Les nouveautés de la rentrée !

DU DERNIER TRIMESTRE 2013

L'exposition de peinture de la fête du vin primeur, à la cave coopérative le samedi 19 octobre, vernissage et remise des prix. Exposition du samedi 19 octobre au jeudi 7 novembre 2013.
Contact et informations : 06 68 32 80 55 ou lea.brepsant@hotmail.fr

Le marché de Noël du Comité du jeudi 28 novembre au dimanche 1er décembre 2013.
ATTENTION : le marché de Noël aura lieu cette année dans les nouveaux locaux du parc Blachère, où seront bientôt accueillies toutes les associations de Bouillargues.
Contact et informations au 04 66 20 02 81.

La danse

Cours de Salsa :
Le vendredi de 20h à 21h (anciennes écoles).
Cours de Zumba :
Le lundi de 19h à 20h, à la Bergerie.

Pour les enfants

Cours de théâtre :
Le mardi de 17h30 à 19h à la Bergerie.
Pour les enfants en CE2, CM1, CM2, et les deux premières années de collège incluses.
Il est possible d'ouvrir un cours pour les plus petits (3ème année de maternelle et CE1), en janvier 2014. Personnes intéressées, nous contacter !
Plus d'infos au 06 11 18 10 72 ou au 04 66 58 21 29 aux heures de permanence ou csc1000@sfr.fr

CSC
Permanences du Comité Socio-Culturel, les mardis et jeudis, de 17h à 19h, les mercredis et vendredis, de 10h à midi
2 rue Michel à Bouillargues
Tél. 04 66 58 21 29
csc1000@sfr.fr

LES BRÈVES

**Les cours d'anglais reprennent, avec la possibilité de créer deux niveaux, et non plus un seul comme au premier semestre 2013.
Renseignements au 06 08 33 29 41**

La section Line-dance cherche nouveaux cavaliers ou cavalières! Renseignements : 06 11 18 10 72

BÉNÉVOLES
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS
POUR ENCADRER NOS ACTIVITÉS ACTUELLES ET FUTURES
COMITÉ SOCIO-CULTUREL DE BOUILLARGUES
Depuis maintenant 50 ans, le Comité socio-culturel propose un éventail d'activités aussi large que divers : artistiques, culturelles, physiques, de détente et loisirs, d'apprentissage des langues... Pour encadrer ces activités, en lien avec le bureau de notre association, et pour en proposer de nouvelles, nous avons besoin de faire grandir notre équipe, nous avons besoin de vous !
Contactez-nous au 04 66 58 21 29, du mardi au vendredi inclus, de 10 heures à midi ou par courriel : csc1000@sfr.fr

Par Françoise Lacassagne, adjointe à la culture

UN ÉTÉ FESTIF ET CULTUREL SOUS LA Costière Attitude

La pluralité des arts était à l'honneur…

L'opéra

Le 29 juin «l'Opéra junior» s'est produit dans les arènes. Ce spectacle lyrique était interprété par de jeunes adolescents.
Son théme : «le tour du monde en 80 jours», une adaptation et création de Louis Dunoyer de Ségonzac d'après le roman de Jules Verne a été présenté avec succès. Ces jeunes talents professionnels formés par l'opéra junior au théâtre lyrique ont été fort appréciés.
Ces artistes de demain nous ont fait voyager et rêver le temps du spectacle sous le ciel étoilé des arènes de Bouillargues.

SPECTACLES
à Bouillargues

Et voilà les moments culturels de l'été sont passés, nous attendent les manifestations de l'automne qui sont riches et nombreuses.

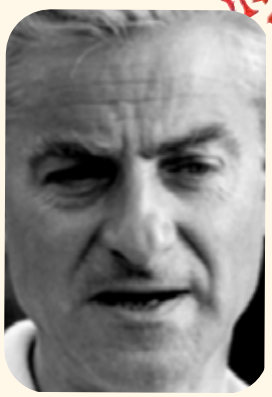

La grande Pastorale :

de René Clément qui nous a embarqués dans l'univers du passé si proche, qui a l'air très lointain avec la magie d'une formidable image en noir et blanc. Un grand film qui nous a remplis d'émotion

Le Prénom

Un film grand public dans les arènes "Le Prénom" avec une excellente distribution, la formidable interprétation de Patrick Bruel et de Valérie Benguigui qui vient de nous quitter.
Une comédie légère qui a fait passer un bon moment au public.

Le festivAl de Cinéma

Les 4, 5 et 6 juillet à la Bergerie et dans les arènes, festival "autour du film camarguais"

Ciné filles

Michèle Leho et Marie-Hélène Courtin, artistes chanteuses, musiciennes, auteurs, compositeurs, interprètes, nous ont promenés toute la soirée dans l'univers du cinéma en faisant fredonner et chanter le public. Concert clôturé par un moment convivial autour d'un buffet et du verre de l'amitié.

Femmes de Camargue

un film de Claude-Timon Gaignaire, des portraits de femmes de toutes générations dans la Camargue d'aujourd'hui. Des femmes fortes aux tempéraments bien trempés qui font l'identité de cette Terre. Et toujours le moment convivial d'après spectacle.

Le ConCErt du 14 juillet

«Les fines bouches», un quatuor vocal de voix justes et harmonieuses qui nous ont amenés en voyage autour de la planète. Ces 4 voix s'amusent à mélanger les genres : jazz, chants du monde, chansons, pop, renaissance. Une mise en scène simple et raffinée. Un spectacle étonnant duquel émane le plaisir de chanter simplement. Après le concert nous avons fêté le 14 juillet dans un moment de partage et de convivialité.

FLASH BACK CONCERT

THE BOZIE'S À BOUILLARGUES

Dans le cadre de sa politique culturelle, la municipalité avait choisi de présenter un concert destiné à la jeunesse. Après l'Opéra Junior de Montpellier organisé par Françoise Lacassagne, Romain Belloni, directeur de l'école de musique municipale de la commune de Pont de Cheruy et Virginie Benoit conseillère municipale déléguée à l'ALSH de la commune de Bouillargues ont souhaité un partage inter communal autour des jeunes et de la musique. De cette idée est née une rencontre étonnante entre les jeunes Bouillarguais et les 11 jeunes musiciens Pontois.
Nos hôtes après avoir animé des ateliers de découverte et d'éveil musical, nous ont offert un concert de qualité, dispensé par des musiciens âgés de 11 à 20 ans. Les sœurs Aysé et Selma ont enchanté le très rare public, avec une voix et une sensibilité dignes des pro. La soirée s'est poursuivie avec la très belle démonstration de Camy mélange détonnant de puissance et de charme. Nous avons fini le concert par la prestation des Bozie's. Les voix magiques et complices de Manon et Julia, accompagnées par des musiciens de grande qualité, Charles, Olaf, Salvitri, Louis, Cyril, Rudy. Nous devons saluer le travail réalisé par Romain Belloni qui a permis cette prestation de haute qualité. Ce concert n'aurait pu aboutir sans le professionnalisme de Thierry Sainte Catherine et son équipe, mais aussi l'investissement de l'équipe du centre de loisirs.

AU RYTHME DU BLUES

Pascal Gasquet en concert

Pascal Gasquet et les fabuleux musiciens du Nyama Band joue du blues rock made in France.

Une musique puisée aux racines du rock, du blues et de la folk, sur des textes en français, pour de la chanson d'aujourd'hui qui dit ce qu'elle a à dire et qui le dit bien...

Concert offert par l'Agglo. Billets à retirer en mairie ou sur place, à la Bergerie, le soir du concert.

GRATUIT
Le 9 novembre
20h30
à la Bergerie

Pascal Gasquet, artiste nîmois, auteur compositeur, a su faire le lien entre "toute la musique qu'il aime" et sa passion pour les mots, comme un pont lancé entre Brel et Springsteen !
Il trace sa route depuis la fin des années 80, a partagé la scène de plusieurs artistes majeurs de la chanson française comme Gilbert Bécaud ou Yves Duteil et a

rejoint, dans les années 90, le cercle très fermé des artistes “France Inter” grâce à Yves Bigot, grand manitou du rock. Pascal vient de sortir son 6e album “A quelle heure on arrive ?”, coup de coeur d’Éric Naulleau sur Paris Première.

Depuis 2011, la route de Pascal Gasquet a plusieurs fois croisé celle d’Elliott Murphy, musicien mythique de la scène franco-américaine, qui l’a reconnu comme l’un des siens ! L’année 2013/2014 sera une année importante pour Pascal dans la mesure où son album va faire l’objet d’une distribution nationale à l’automne avec pas mal de concert à travers la France à la clé. Il est entouré de trois des meilleurs musiciens blues-rock de la région dont les rythmiques implacables tournent comme le moteur d’une Cadillac rose sur une route déserte !

On peut donc parier sur un concert “survitaminé”, bon pour la tête, bon pour les fourmis que l’on a dans les pieds, avec une jolie dose d’humour pour parachever le cocktail et une complicité toujours évidente avec un public de 3 à 103 ans qui n’est jamais en reste.

Pascal Gasquet a la voix rocailleuse de ceux qui ne comptent pas, qui donnent et reçoivent beaucoup lorsqu’ils sont sur scène, qui ne laissent pas indifférent.

Pour en savoir plus…

Site : http://pascalgasquet.e-monsite.com/
Contact Pascal Gasquet :
06 65 44 64 17
Mairie de Bouillargues :
04 66 20 67 46

Le festivAl de jazz

au rythme de l’agglomération

La plus belle voix du moment, dans la catégorie jazz-soul appartient à Grégory Porter.

Sa réputation circulait depuis quelques années comme on partage un secret entre initiés. Après deux albums remarqués et des apparitions dans les festivals, le chanteur publie un des meilleurs albums de la rentrée “Liquid Spirit”. C’est un auteur-compositeur chanteur américain. Influencé par la musique soul de Marvin Gaye et le jazz de Nat King Cole, c’est en 2012 qui sort son premier album. Il a suffit à Grégory Porter trois ans et deux albums pour devenir ***La voix du jazz*** soul la plus demandé et être signé sur le mythique label Blue Note. En 2012 il est nommé “aux Grammy Awards”.

Ce chanteur californien, baryton au timbre de voix exceptionnelle héritée de la tradition gospel, expressive et chaleureuse est une véritable bête de scène. Sur une base de jazz, il jongle majestueusement la soul et le gospel, le tout dans un groove sensuel ou explosif. Sa voix évoque autant les crooners que les grands interprètes de la soul. Nous avons la chance de l’avoir à Bouillargues pour la clôture du “Festival de Jazz au Rythme de l’Agglo”.

INFOS PRATIQUES
Tarif plein : 13 €
Tarif pour les moins de 15 ans : 5 €
Tarif réduit : 8 € (pour lycéens et étudiants, pour les membres des écoles de musique et les demandeurs d’emploi sur présentation de justificatif)
Exclusivement à Nîmes Métropole et dans les communes :
Abonnement pour 5 concerts : 50 €
Abonnement pour 5 concerts tarifs réduit : 32 €
Abonnements pour 8 concerts : 70 €
Abonnement tous concerts : 90 €
Points de ventes : Réseau France billet (Carrefour, Géant, FNAC)
Réseau TicketNet (Cora, Leclerc, Virgin, Cultura, Auchan)
Nîmes Métropole 3 rue du Colisée à Nîmes (tél. 04 66 02 55 46)
Mairie des communes ou se déroulent les concerts et sur place avant le concert (dans la limite des places disponibles).

ARTS ET SPECTACLES

Réservations auprès de la mairie de Bouillargues au 04 66 20 67 37

Billetterie sur place le jour du spectacle (chèques et espèces)

- 12 euros
- 10 euros tarif réduit étudiants et chômeurs sur présentation de justificatifs (Enfants gratuit jusqu’à 12 ans)

L’opéra junior sera de retour à Bouillargues la veille de Noël, pour un concert au sein de l’église, un moment de grâce en perspective !

ADIEU BERNADETTE

On ne la verra plus, elle aimait venir à Bouillargues. C’était une grande actrice qui ne se prenait pas pour une star. On aimait sa voix, on aimait son rire, on aimait sa simplicité.

Elle nous a fait voyager à la découverte d’écrivains dans le département en 2010 à la Bergerie avec la lecture de “Balade dans le Gard”.

Elle nous a embarqués avec force et passion par sa dernière lecture en 2012 dans les arènes avec “la Bête du Vaccarès” de Joseph d’Arbaud qui nous parle d’une Camargue ancienne et sauvage.

Nous ne l’entendrons plus.

Le 4 novembre la cinémathèque de Paris lui rendra un hommage

Le 28 octobre le théâtre de Nîmes sera baptisé Théâtre Bernadette Lafont.

Les 14, 15 et 16 février le “Ciné-Club Jacques de Baroncelli” lui rendra hommage avec des projections illustrant sa carrière et des intervenants amis et complices.

En octobre sortie d’un livre qu’elle venait d’achever avec Bernard Bastide fait à Nîmes avec l’Atelier Baie : ***“Bernadette Lafont une vie de cinéma”***.

...musique • théâtre • danse • conte • expositions • conférences...

AGENDA d'AUTOMNE

OCTOBRE

5 octobre 2013 : Novillade sans picadors organisé par la Embestida aux arènes dans l'après-midi.
Du 11 au 14 octobre 2013 : Bourse aux vêtements du CSC
17 octobre 2013 : Goûter des personnes âgées organisé par le CCAS et ciné-club J. de Baroncelli «Occupe-toi d'Amélie» à 20h30 au rez-de-chaussée de la Bergerie.
18 octobre 2013 : Conférence organisée par l'école taurine de Bouillargues
19 octobre 2013 : Club taurin la Cléda Soirée
21 octobre 2013 : Concert de Jazz organisé à la cave coopérative ou à la Bergerie
23 octobre 2013 : Don du sang de 14h à 19h30 au rdc de la Bergerie
25 octobre 2013 : Osco et Respélido, soirée au rez-de-chaussée de la Bergerie
26 octobre 2013 : Soirée de la Boule Bouillarguaise au rez-de-chaussée de la Bergerie
27 octobre 2013 : Loto de l'Union Nationale des Parachutistes au rez-de-chaussée de la Bergerie.

NOVEMBRE

2 novembre 2013 : Soirée de Bailar Sempre au rez-de-chaussée de la Bergerie
8 novembre 2013 : Loto de la Boule au rez-de-chaussée de la Bergerie
9 novembre 2013 : Scènes d'agglo spectacle à 20h30 au rez-de-chaussée de la Bergerie
11 Novembre 2013 : Commémoration au monument aux morts et Loto de la FNACA
15 novembre 2013 : Concert de l'école de musique à 20h à la Bergerie
16 novembre 2013 : Repas de Coutumes et Traditions
17 novembre 2013 : Loto des vétérans du l'USB
21 novembre 2013 : Ciné-club à 20h30 au rez-de-chaussée de la Bergerie « Huit Femmes »
22 novembre 2013 : Loto du SUN ALB à 17h au rez-de-chaussée de la Bergerie
23 novembre 2013 : Sphère Harmonya atelier et concert
23 novembre 2013 : Soirée choucroute du comité des Fêtes, salle des Fêtes de Garons
24 novembre 2013 : Loto du Personnel Communal
Du 28 au 30 novembre 2013 : Marché de Noël du CSC à la Bergerie
29 novembre 2013 : Concert Stabat Mater de Pergolese avec sylvie rosi , 20h30 à l'église

DECEMBRE

4 décembre 2013 : Tournée des comptes pour les enfants (Agglo), 16h à la Bergerie
5 décembre 2013 : Commémoration au monument aux morts à 11h – UFAC
7 décembre 2013 : Téléthon à la Bergerie au rez-de-chaussée de la Bergerie
8 décembre 2013 : Repas des aînés au rez-de-chaussée de la Bergerie
14 décembre 2013 : Pastorale Maurel à la Bergerie et marché de Noël dans les rues
15 décembre 2013 : loto de l'USB au rez-de-chaussée de la Bergerie
18 décembre 2013 : Prémices de Noël ICAPAR à l'étage de la Bergerie
19 décembre 2013 : Ciné-Club à 20h30 «La Bonne Année» au rez-de-chaussée de la Bergerie
20 décembre 2013 : Opéra junior, 20h30 à l'église
21 décembre 2013 : loto USVB au rez-de-chaussée de la Bergerie
22 décembre 2013 : Loto de Coutumes et Traditions au rez-de-chaussée de la Bergerie
28 décembre 2013 : loto de l'ALB au rez-de-chaussée de la Bergerie
29 décembre 2013 : Loto de l'amicale de chasse au rez-de-chaussée de la Bergerie

11 janvier 2014 : voeux du maire à la population

GESTION DES RISQUES

LA R.C.S.C s'est agrandie et se forme

Samedi 8 juin 2013 à la salle de la Bergerie, 9 membres de la réserve communale de sécurité civile ont décidé de passer leur P.S.C.1 Prévention et Secours civiques de niveau 1(brevet de secourisme).

Cette formation a été dispensée par la Croix rouge Française à titre gratuit et ce grâce à l'initiative du responsable de la réserve communale, Roger Gonçalves. Ce fut une journée intense en travail et formation de 8h à 18h30. Arnaud Barbier (le formateur) a su lier les cours théoriques et pratiques dans une bonne entente studieuse et une ambiance agréable. À midi, ils ont partagé le repas tiré du sac, le tout sous le signe de la convivialité et de la gaieté. Dans la matinée, Maurice Gaillard, maire de Bouillargues est venu encourager son équipe de la RCSC et passer un moment avec eux. Le 24 juin 2013, tous les membres de la réserve communale ont été réunis en mairie par Monsieur le Maire, Maurice Gaillard en présence de M. Daniel Poudevigne (Président de la Croix rouge de Nîmes), M. Arnaud Barbier (Formateur) et de Mme Marie-Pierre Tronc (l'élue référente), pour la remise des diplômes de formation aux premiers secours et la remise des contrats pour les nouveaux membres bénévoles. Après les remerciements faits par Roger Gonçalves, le président de la Croix rouge et son formateur ont remis leur diplôme de formation à Mmes Daumas, Lopez et Tronc et à MM. Abad, Dumas, Fossey, Lopez, Molière, et Seranne. Maurice Gaillard a remis les contrats aux membres de la réserve à savoir : Mmes Chahabian, Daumas, Leleitner, Tronc, MM. Dumas, Misrahi. La RCSC vient de s'étoffer de 6 nouveaux membres, ce qui a permis d'atteindre 17 membres au total. Cette cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié.

La création de cette réserve communale est un vif succès, elle est pleine d'énergie et disposée à se mettre au service du maire et des bouillarguais.

CHACUN PEUT AGIR !

Quand survient l'accident, il faut agir vite. Chaque minute compte. En attendant l'arrivée des secours, vous pouvez sauver la vie d'un proche. Parce que sauver une vie n'appartient pas qu'aux secouristes de la Croix-Rouge, du Samu ou d'autres professionnels des secours, formez-vous et devenez vous aussi sauveteur. Grâce à des réflexes de survie, à des gestes simples, vitaux, qui s'apprennent, chacun, dès 10 ans, peut sauver des vies. Ces gestes simples, nous les appelons "les gestes qui sauvent"

GESTION DES RISQUES

LA R.C.S.C au service des Bouillarguais

par Marie-Pierre Tronc, Roger Gonçalves, Jean-Paul Fossey.

L'application du plan canicule

Suite à quelques jours de forte chaleur continue, Monsieur le Maire, Maurice Gaillard, a décidé un déclenchement partiel du plan canicule, même si le préfet n'en avait pas donné l'ordre. Il lui paraissait indispensable de prendre des nouvelles des personnes inscrites sur le registre du plan canicule en priorité 1.
Lundi 4 août 2013, en collaboration avec Marie-Pierre Tronc, les membres de la Réserve communale Mmes Batte, Chahabian, Leleithner, Lopez, MM. Abad et Fossey se sont retrouvés à la mairie afin de contacter par téléphone les personnes concernées.
Sur le registre du plan canicule 400 personnes sont inscrites, mais seules les personnes les plus isolées soit une centaine en priorité 1 ont été contactées, puisqu'il ne s'agissait que d'un déclenchement partiel.
Les bénévoles ont pris des nouvelles des personnes, afin de vérifier qu'elles ne manquaient de rien et leur ont rappelé les recommandations habituelles en cas de chaleur. Ainsi cela permet de créer un lien et certaines de ces personnes ont pu exprimer des besoins personnels.
Les bénévoles sont toujours très bien accueillis. Lorsque l'on n'a pas pu joindre les personnes par téléphone une première fois, elles ont été rappelées à plusieurs reprises.
Pour celles qui n'ont pas répondu, des membres de la RCSC se sont rendus à leur domicile afin de voir si tout allait bien.
Tous les membres de la RCSC étaient ravis et heureux de cette initiative de Monsieur le Maire et de s'être mis à la disposition des Bouillarguais.

SOLIDARITÉ

Opération Brioche

L'opération brioches aura lieu les vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 octobre 2013, organisée comme chaque année par l'ADAPEI 30 dans le cadre ***des journées nationales de solidarité.*** Nous souhaitions éviter le "porte à porte", en organisant seulement 3 points de vente le samedi matin, mais si nous voulons contribuer à cette action, notre engagement doit être total.
Le nombre de brioches commandées est de 250 depuis le début de cette action soit 40 ans ! Avec la participation des jeunes de l'Aumônerie, des bénévoles de l'association "Au petit bonheur" et de volontaires des quartiers excentrés. Nous espérons renflouer les équipes... Merci!

L'État civil au 16 septembre 2013

NAISSANCES :
- DUCHEMIN Lucas, né le 11.06.2013
- LY Karen, née le 13.06.2013
- DEMAZURE de PINTEVILLE de CERNON Amaury, né le 19.06.2013
- CICORELLI Nina, née le 20.06.2013
- LY Tyson, né le 21.06.2013
- THAURENNE Alice, née le 24.06.2013
- SOLET Loula, 25.06.2013
- LO Leynonn, né le 26.06.2013
- MORENO Inés, née le 01.07.2013
- COLLAVOLI Robin, né le 07.07.2013
- LOPEZ Lilou, née le 08.07.2013
- LAHOUIOUI Yacine, né le 12.07.2013
- MARIN Anna, née le 14.07.2013
- MARIN Salomé, née le 14.07.2013
- OSTERNAUD Manon, née le 21.07.2013
- DUMONT Julia, née le 21.07.2013
- DEVISE Lou-Anne, née le 26.07.2013
- DI BATTISTA Timéo, né le 30.07.2013
- DI BATTISTA Mattéo, né le 30.07.2013
- CAPODANNO Rudy, né le 01.08.2013
- SANCHEZ RUFETE SARTORI Giuliana, née le 05.08.2013
- BOUTET Marius, né le 08.08.2013
- BICOLAS Maël, né le 08.08.2013
- BOURNEL Marius, né le 19.08.2013
- CHIBANE Djibril, né le 25.08.2013
- GERVAIS Emy, née le 10.09.2013

MARIAGES :
- FABRE Dominique et MALLET Laryse, le 15.06.2013
- BERTHOMIEU Rémy et TESTON Ophélie, le 15.06.2013
- PORQUET Wilfrid et RODILLON Sandra, le 22.06.2013
- SPITERI Ludwig et SANCHEZ Sylvia, le 22.06.2013
- ARMAND Robert et LORENZO Marie, le 29.06.2013
- MIPPI Michaël et OLLIER Caroline, le 29.06.2013
- HARIOULI Zakaria et MABROUK Naouale, le 29.06.2013
- CUALLADO Xavier et SCOZZESI Marion, le 06.07.2013
- HERBAU Pierre-Emmanuel et VERNIOL Amélie, le 13.07.2013
- HANOT Vincent et ENCONTRE Edith, le 13.07.2013
- DIRRENBERGER Marc et ROFFIDAL Lydie, le 20.07.2013
- SONNTAG François et GAILLARD Valérie, le 20.07.2013
- CHASSELOUP Frédéric et BEAURAIN Camille, le 10.08.2013
- BRESSAND Guillaume et PETIT Sabrina, le 10.08.2013
- CORNET Jean-Pierre et STURACCI Claude, le 17.08.2013
- BLANC Audrey et PETRIER Laurie, le 31.08.2013
- SEMBELIE Nicolas et CALAS Alexia, le 07.09.2013
- FERREIRA Julien et CHAPELLE Claire, le 07.09.2013

DECES :
- OLMETA Claude, le 31.05.2013
- FAVREAU Augusta veuve MANDIN, le 03.06.2013
- MARCELLIN André, le 10.06.2013
- CAMPILLO Louis, le 14.06.2013
- PEYTAVIN Lydie épouse BAUFORT, le 16.06.2013
- MARTINET Patrice, le 18.06.2013
- QUÉMÉRÉ Jérôme, le 23.06.2013
- DAUM Marie divorcée MERCIER, le 13.07.2013
- BASTIDE Jean, le 20.07.2013
- BULA Cécile veuve CERVO, le 21.07.2013
- DUFOURT Félix, le 26.07.2013
- VIALLA André, le 28.07.2013
- MOURRE Pierre, le 13.08.2013
- CAO NAM TIEN, le 21.08.2013
- TRINITÉ Marie épouse GUILLON, le 26.08.2013
- GODEFFROY Jean-Pierre, le 04.09.2013
- QUERCIOLI Yvonne veuve MASSOLO, le 13.09.2013

PHARMACIES

OCTOBRE 2013
dimanche 6 : pharmacie Philipot à Remoulin
dimanche 13 : pharmacie Garnier à Meynes
dimanche 20 : pharmacie Dugas Sales et Dugas à Caissargues
dimanche 27 : pharmacie Roger-Visserot à Fourques

NOVEMBRE 2013
vendredi 1er : pharmacie Marty Ludger à Manduel
dimanche 3 : pharmacie Barle et Besset-Prat à Marguerittes
dimanche 10 : pharmacie Blanc à Remoulins
lundi 11 : pharmacie Perrot à Aramon
dimanche 17 : pharmacie Blassel Peguret à Montfrin
dimanche 24 : pharmacie Bonte à Garons

DECEMBRE 2013
dimanche 1er : pharmacie Branger et Farinella à St Gervasy
dimanche 8 : pharmacie Cariat et Thomas à Rodilhan
dimanche 15 : pharmacie Chabrolles à Redessan
dimanche 22 : pharmacie Cottereau à Caissargues
mercredi 25 : pharmacie Vidal à Vallabregues
dimanche 29 : pharmacie Dubois à Bellegarde

JANVIER 2014
mercredi 1er : pharmacie Ferrand Cheyssial à Poulx

VOUS ETES SEUL OU FATIGUÉ, FAITES VOUS LIVRER VOS REPAS

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Depuis de nombreuses années la mairie de Bouillargues a mis en place un service de portage de repas à domicile pour les personnes retraitées. Ces repas sont livrés par un employé de mairie. Nous avons demandé à notre société de restauration de confectionner des repas de cuisine familiale (pot au feu, tripes, lasagnes, etc.). Chaque mois, une commission étudie les menus pour le mois d'après, avec le suivi d'une diététicienne. Les menus se composent d'une entrée avec des crudités ou de la charcuterie, un plat de résistance accompagné de légumes ou féculents, un fromage, un dessert (fruits, laitage, ou pâtisserie). Le tout pour un prix de 5.50€ par repas. Durant cet été, lorsqu'il fait chaud vous pourriez essayer, ainsi vous n'auriez pas de cuisine à faire. Pour les inscriptions, veuillez téléphoner au 04 66 20 67 45.

GESTION DES RISQUES

Des festaïres aficionados bouillarguais en voyage à la feria de Pampelune

Ils sont partis faire la fête pour se mettre en forme pour celle de Bouillargues.
Les fêtes au Pays basque côté français ou espagnol ne sont pas les mêmes que chez nous. Ils ont été surpris par l'accueil, la gentillesse et l'ambiance où l'on se sent en sécurité. Les traditions de Pampelune, les célèbres encierros du matin avec les taureaux de la course de l'après-midi , les corridas si particulières (l'amour des taureaux contrairement à l'Andalousie ou l'on aime le torero).
L'est et l'ouest comme chez nous en France : Nîmes, Dax l'ambiance n'est pas la même. À l'ouest pendant les corridas les bandas, les chants avec les magnifiques voix basques, on mange on boit et l'on partage avec ses voisins autochtones ou touristes, une vraie convivialité festive, le partage de la fête.
Notre groupe de Bouillarguais avec le chef des services techniques et un conseiller municipal ont rencontré un responsable de la mise en place de la sécurité des encierros, échange profitable pour la sécurité de nos fêtes.

Nos amis sont revenus enchantés de découvrir à travers l'aficion et la fête les coutumes et les traditions du Pays basque. Ils y retourneront.

CONCOURS

LE CONCOURS D'ILLUMINATIONS

La mairie reconduit le concours des illuminations des maisons et balcons dans le cadre des fêtes de fin d'année.

Les Bouillarguais qui désirent y participer devront s'inscrire à l'accueil de la mairie à l'attention de Monique Cheiron avant le 16 décembre 2013 (04 66 20 10 88), en précisant maisons ou balcons. Un jury passera à partir du 18 décembre. Les 2 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Miletto MARBRERIE

Plans de cuisine et de salle de bains

Réalisation d'éviers en pierre sur mesure

Monuments funéraires

Tél 04 66 20 33 83
Fax 04 66 20 44 70
Usine et bureau : 306 rue de la Paix 30230 Bouillargues
email : contact@miletto-marbrerie.com

Pizza Di Roma

Pizza à l'italienne

Le soir uniquement
Mardi au Dimanche
de 17h30 à 22h

750 chemin des Aiguillons
30230 BOUILLARGUES

www.pizza-di-roma.com 06 58 65 98 71

Partenaire Dolcevita au Cap de France

QUALIBAT

Sarl Ets CHAPON/DAUMAS

. CHAUFFAGE
. CLIMATISATION
. PLOMBERIE
. SANITAIRES
. ZINGUERIE

9 rue des Arènes
30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 27 63
Portable : 06 80 23 50 23
E-mail : chapon.daumas@cegetel.net

DJDID ANIMATIONS
Disco-Mobile & Karaoké
Mariages, anniversaires

Une animation personnalisée, pour tout budget

Tél. 06 67 55 66 34
Email : dj-did2@orange.fr

Wake Up Agency
Réveillons votre Business

Création de sites internet, étude de marché...

Tél. 06 70 47 34 92
Contact.wua@gmail.com
www.wakeupagency.fr

GENERALI
Solutions d'assurances

Pierre et François LEJEUNE
ASSURANCES ET PLACEMENTS
Professionnels et particuliers (auto, santé, retraite, habitation...)

38, rue Cité Foulc, BP 20012 - 30023 Nîmes cédex 1
Tél. 04 66 29 44 26 - fax : 04 66 84 47 17, Tél. Bouillargues : 04 66 20 07 41
Email : nimesarenes@agence.generali.fr

Bruno Boulouis
Maçonnerie générale

Tous travaux de maçonnerie, neuf, rénovation, façade, carrelage

3, rue Massiac
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 35 36
Port. 06 87 22 15 02

MJ CRÉATION
SALON DE COIFFURE
FÉMININ MASCULIN JUNIOR

TÉL. 04 66 20 76 38

1 BIS, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 30230 BOUILLARGUES

ARMÉE DE TERRE

Un nouveau chef de corps au 503e RT

Mardi 25 juin 2013 sur le site militaire de Nîmes-Garons, s'est déroulée la passation de commandement du chef de corps du 503e Régiment du Train (503e RT), en présence des autorités civiles et militaires de la région.

Cette cérémonie, présidée par le général de brigade Jean-Luc Jacquement, commandant la 1ère Brigade Logistique (1ère BL) a marqué le départ du colonel Guillaume Santoni, chef de corps depuis le 17 juin 2011 et la prise de fonction de son successeur, le lieutenant-colonel Éric Renaut, jusqu'alors chef de centre opérationnel d'un groupe de soutien logistique interarmées (JLSG) au commandement OTAN projetable de Madrid.

Le colonel Guillaume Santoni, arrivé au terme de ses deux années de commandement a rejoint les écoles militaires (EMB) de Bourges, en qualité de directeur des études et de la prospective.

Régiment de près de 1 000 hommes et femmes, subordonné à la 1ère Brigade Logistique stationnée à Montlhéry (91), le "fier 503" est composé de combattants du domaine logistique. Il participe, en temps de paix comme en opération, au ravitaillement opérationnel et à l'appui-mouvement des forces.

RAPPEL HISTORIQUE

Héritier des escadrons hippomobiles du Train du Maroc, le groupe de transport 503 est mis sur pied le 16 octobre 1943. Il devient le 503e régiment du Train en 1978. Engagé depuis sur toutes les opérations extérieures, stationné successivement à la Rochelle puis à Martignas sur Jalle, le 1er juillet 2011, le "fier 503", restructuré, a rejoint le site militaire de Nîmes-Garons. Il accueille en juin 2012, un escadron de transport de blindés et un peloton de circulation routière.

Biographie du lieutenant-colonel (TA) Éric RENAUT

Il effectue une scolarité aux États-Unis et obtient le diplôme logistique interarmes des capitaines de l'armée de terre américaine (2000).

En 2002, il est affecté au groupement des services à Paris comme officier supérieur adjoint, obtient le diplôme d'état-major et un diplôme d'études supérieures spécialisées en transports internationaux à l'université de Paris I Panthéon – Sorbonne. Breveté du collège interarmées de défense en 2006 (13e promotion), il est ensuite affecté à l'état-major interarmées de force et d'entraînement (EMIA-FE) à Creil où il dirige la cellule planification du bureau logistique. Il participe à deux opérations EUFOR, en République démocratique du Congo en 2006, puis au Tchad en 2008. La même année, il est nommé lieutenant-colonel et chef du bureau opérations instruction du 121e régiment du Train à Montlhéry. En 2008-2009, il est aussi chef du BOI du 43e bataillon d'infanterie de marine/ base de soutien interarmées de l'opération Licorne, basé à Abidjan. En 2010, il est affecté au commandement OTAN projetable de Madrid en qualité de chef de centre opérationnel d'un groupe de soutien logistique interarmées (JLSG). Il sert au PC de l'opération Unified Protector à Naples pour la Libye en qualité d'assistant militaire du chef d'état-major (2011), puis en Afghanistan au bureau planification du PC de l'opération ISAF (2012). Le 25 juin 2013, il prend le commandement du 503e régiment du Train, à Nîmes-Garons. Le lieutenant-colonel (TA) RENAUT, 42 ans, est marié et père de quatre enfants. Le Lieutenant-colonel (TA) Éric Renaut sort de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, promotion Chef de bataillon de Cointet, en 1994, et choisit l'arme du Train. À sa sortie de l'école d'application à Tours, il choisit le 517e régiment du Train à Vernon dans l'Eure où il sert en qualité de chef de peloton de transport. En 1996, il est déployé en tant que chef de peloton de transport à Ploce en Croatie dans le cadre de la SFOR. Nommé capitaine, il sert au 515e régiment du Train à La Braconne, en qualité d'officier adjoint puis de commandant d'unité du 3e escadron de ravitaillement. En 1998-1999 il est déployé à Mostar en Bosnie en qualité d'officier adjoint d'un escadron de circulation et de transport de la SFOR.

Didier Jacquet

Didier Jacquet

Didier Jacquet

Didier Jacquet

Didier Jacquet

Didier Jacquet

Didier Jacquet

Didier Jacquet

Didier Jacquet

Didier Jacquet

LES COUTUMES LOCALES

La Fête votive 2013 :

un record d'affluence autour de nos traditions !

Retrouvez les photos de la fête, ainsi que toutes les informations et l'actualité du Club Taurin, de l'École Taurine et de l'Association des Fêtes, sur le site Internet www.ctlacledabouillargues.com.

Une polémique enterinée

Aurait-on pu imaginer voir un jour la disparition de nos fêtes votives ? Il est bien évident que pour nous tous, la réponse est "NON" ! Et pourtant, rappelez-vous… au mois de décembre dernier, une énorme polémique voyait le jour autour des soi-disant "violences" qu'engen-draient les fêtes votives… et pour corser le tout, dans son article du 8 décembre, un quotidien local en rajoutait une couche, évoquant "les rixes, les blessés, les armes, les morts, les interpellations, les conducteurs alcoolisés, etc".

Mais, heureusement un collectif d'une trentaine de Maires courageux, dont faisaient partie les élus de Bouillargues, se sont énergiquement opposés avec détermination contre les mesures annoncées par les autorités préfectorales et ont obtenu le maintien de toutes nos fêtes votives, avec leurs coutumes et leurs traditions ! En conclusion, tous ces élus qui "se sont bougés", ont eu raison, car à ce jour peu d'incidents sont à déplorer et à Bouillargues, malgré une affluence record, la Fête votive 2013 s'est déroulée dans une ambiance des plus conviviales avec un "estrambord" exceptionnel ! Des rues aux arènes, bien évidemment, le taureau fut "Roi" pour le plus grand plaisir de tous les "afeciouna"…

Des animations de qualité

Pas moins de 8 abrivados et bandidos, ont arpenté les artères de notre village… on s'attardera plus particulièrement sur l'abrivado longue menée par la manade Chapelle et sur celle de la manade Labourayre, toutes deux précédées du défilé de Coutumes et Traditions avec pas moins de 100 cyclistes qui ont fait une entrée triomphale dans les arènes… bien sûr, le Festival de Bandido avec les manades Arlatenco, Thibaud et Rousty, l'abrivado menée par les cavaliers des chevaux de trait de la manade des Orgonens et le lâcher de 40 taureaux de la manade Chapelle, rassemblèrent un très nombreux public. Et on ne peut passer sous silence les prestations de la Banda du Sud-Ouest "Los Borachos" qui anime depuis quatre ans notre fête de main de maître… sa présence dans tous les points où la fête battait son plein a attiré beaucoup de monde, et notamment lors des déjeuners matinaux, où les gourmets étaient toujours au rendez-vous !

Du côté parc : jeudi soir, le concours de chant, très prisé par les chanteurs amateurs de la région, mais aussi par un public de plus en plus nombreux, a vu remporté le 1er prix par Philippe Sarti pour "Quand vient la nuit", dans la catégorie auteur/compositeur et par Aurore Grégoris pour "Cabaret", dans la catégorie interprète. Comme le veut la tradition, la matinée du dimanche avait revêtu ses habits provençaux et après le défilé des Arlésiennes du groupe "La Respelido" et des Gardians bouillarguais, la messe en "Lengo Nostro" rassembla de nombreux paroissiens bouillarguais, mais aussi des villages voisins. Aussitôt l'office religieux terminé, la "Roussataïo", juments et poulains menés par la manade de Meyrannes, conduisit la foule à la "sainte table" où l'apéritif offert par la municipalité fut fortement fréquenté ! À l'heure de l'apéro et plus tard dans la nuit, les soirées musicales connurent un immense succès populaire… de l'orchestre "Cocktail de Nuit" à celui de "Jean Ribul", en passant par les "Méditerranéens", c'est le magnifique show de la "Compagnie Française du Soleil" et sa prestation exceptionnelle qui a clôturé les "nocturnes" de la fête !

Du côté des arènes : vendredi, si la course de Ligue mettant en compétition les manades Plo, Espelly-Blanc et Thibaud, comptant pour le Trophée des "Espoirs de Camargue", fut assez intéressante, on notera la très bonne prestation du jeune stagiaire issu de l'École Taurine de Bouillargues, Jérémy Soler, ainsi que notre raseteur local, Maxime Carrasco. *Samedi*, avec l'École Taurine, Geoffrey Robert, remporta le Trophée de la Cave coopérative; Anthony Fabre et Quentin Mengual se classèrent respectivement aux 2e et 3e places ; le prix du meilleur lot de taureau est revenu à la manade du Joncas. *Dimanche*, devant des gradins pratiquement combles et à l'issue d'une très bonne course, le taureau "Noï " de la manade des Chanoines et le raseteur Benjamin Sabot s'adjugèrent le 29e Trophée "Souvenir André Batte". Pour clôturer, le *lundi*, ce sont les "Anciens" de l'École Taurine qui nous offrirent un spectacle haut en couleur, tant la compétition fut ardente… une véritable petite "Cocarde d'Or". Enfin, rien de tel que la chaleur de nos soirées de fête pour venir se rafraîchir aux "Toro-Piscine" qui ont connu un succès phénoménal : les vaches et petits veaux des manades des Chanoines, du Joncas, du Rousty et des Alpilles ont su donner une réplique des plus engagée à leurs adversaires et ne firent aucun cadeau, même aux filles très courageuses, qui assurèrent le spectacle pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs… il est vrai qu'avec l'ami "Benben" au micro, animateur hors pair, le spectacle ne put être que magique !

Didier Jacquet

La fête votive 2013 s'est très bien déroulée grâce à l'association des Fêtes de Bouillargues pour le programme proposé et leur investissement, au Club Taurin La Cleda pour les animations dans les arènes et au personnel des services techniques pour le travail efficace effectué avant, pendant et après la fête.
Pour tout cela je leur dis un grand merci

5 OCTOBRE
à Bouillargues

L'événement taurin avec l'Embestida

Le samedi 5 octobre 2013, la Peña Taurina "La Embestida" proposera une grande journée taurine. Tout d'abord, dans nos arènes, en matinée, trois "minots toreros" nous feront régaler en se mesurant à des anoubles. Sensations fortes garanties ! Dans la foulée, un apéritif suivi du repas de l'Aficion seront servis dans le parc municipal. Ils seront animés par la Peña Lou Carretié (prix 15€ - réservation obligatoire).

A 16h30, au plan di Biou, dans nos arènes André Dupuis, se déroulera une novillada sans picador avec 6 Toros d'élevages et d'origines françaises différents. Pour le Sud-est, on retrouvera les ganaderias Hubert Yonnet - François André et Christophe Fano et pour le Sud-ouest, les Ganaderias du Lartet, de l'Astarac et de Malabat. Ces toros seront combattus et mis à mort par Daniel Soto, Louis Husson et David Garzon (entrée 10€, entrée gratuite pour les enfants de - de 16 ans accompagnés, PACK : repas + Novillada : 23€). Après la course, dans la salle de la Bergerie, remise du prix "Pundonor" au meilleur novillero et du prix "Embestida" au meilleur toro suivi d'un apéritif et d'une soirée bodéga.

Le défilé à l'ancienne

Le 14 juin dernier, le vingtième défilé à l'ancienne, préparé par « Coutumes et Tradition » a animé le centre du village.

Dans une organisation parfaite, partis de la cave coopérative, plus de 150 participants, après un passage devant la maison de retraite, reprenaient le circuit habituel, le long duquel s'étaient massés de nombreux spectateurs. Une charrette chargée de tonneaux et tirée par 17 chevaux ouvrait le cortège, suivaient les gardians de Bouillargues qui escortaient Justine Causse, née la même année que le premier défilé.Venaient ensuite le maire, le curé et quelques villageois en habit du dimanche.

Venaient alors des calèches refaites à neuf. La première conduisait le président de l'association. Elle était suivie de près par celle qui transportait les "anciens".

Les métiers de la vigne étaient représentés par des ouvriers qui marchaient à côté d'une pastière. Il y avait aussi une charrette de foin précédée d'une faucheuse, et d'autres machines du temps jadis également suivies par des travailleurs à pieds munis de leurs outils. Plus loin, un cheval était attelé à une luge chargée de bois et quelques jardiniers revenaient du marché. Des ânes et des moutons entrecoupaient la file des attelages. Différents petits métiers précédaient la charrette des vanniers.

Un clin d'œil à Alphonse Daudet était assuré par Tartarin de Tarascon et un groupe en tenue traditionnelle rappelait les Lettres de mon Moulin.

Conduits par leur institutrice, une classe d'écoliers et d'écolières avançait avec discipline tandis que deux cancres traînaient à la fin du rang. Le pensionnat de jeunes filles, en chemises de nuit, semblait sortir de son dortoir.

Trois pêcheurs tiraient une barque, accompagnés par quelques baigneuses aux costumes bien plus décents que ceux des filles de joie qui faisaient grand tapage sur leur char à bancs orné d'une lanterne rouge.

Une authentique roulotte encadrée par un petit groupe de gitans avançait plus loin. Enfin un ensemble coloré de hippies fermait la marche.

Tout ce monde a fait son entrée aux arènes pour un tour de piste devant des gradins bien garnis, avec les commentaires de Jean-Claude Rouan et au son de la peña "La Malaigue d'or" venue de Lunel.

Le bureau de "Coutumes et Tradition" remercie toutes les associations et toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette fête. Nous espérons également attirer de nouveaux amateurs qui participeraient à nos prochaines manifestations en apportant de nouvelles idées.

Jany Gonin

sarl GARAGE PRADE

CARROSSERIE - MECANIQUE - CLIMATISATION
TOUTES MARQUES - DEPANNAGE - 7/7
VENTES Véhicules Neufs et Occasions

AGENT
Tel.04 66 20 38 48
Fax.04 66 20 55 27
PEUGEOT

Règlement toutes assurances

RN 113 - ZI Les Bosquets
Rue de Garons - BOUILLARGUES

Une nouvelle vie pour vos meubles de cuisine !
Rénovés par votre artisan

Peinture essuyée, Patine à l'ancienne, Stuc,
Enduits rustiques, Rénovation meubles cuisine,
Relooking, Papier peint, Façade.

PM Pascal MERCIER
ARTISAN PEINTRE

8, impasse de l'Aigoual
30230 BOUILLARGUES
Tél / Fax : 04 66 20 43 17
www.pascalmercierdeco.com

Cellier des Vestiges Romains

30230 Bouillargues
AOC Costières de Nîmes vin de pays d'Oc
Vin de pays du Gard

Cellier des Vestiges Romains

Horaires d'ouverture du caveau
- Le lundi de 14h à 18h30
- Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- Le samedi de 8h à 12h

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération

www.celliervestigesromains.com - celvestrom@aol.com - Tél. 04 66 20 14 79

Cours de guitare et de banjo américain

La musique sans solfège
avec un professionnel à Bouillargues !

Contact : Erick Millet - Tél. 06 83 06 82 31

RÉGLAGES, INSTALLATION, ÉCRAN PLAT,
HOME CINÉMA...
23 ans d'expérience

Erick Millet - Tél. 06 83 06 82 31 à Bouillargues

Esprit ZEN
Esthétique à domicile
06.50.88.98.44

Épilation - soin du visage et corps
onglerie

Sur rendez-vous
du lundi au vendredi de 9h à 18h
et le samedi de 9h à 18h

Garage VERA & fils

Mécanique générale
Toutes marques
Vente VN-VO

4 chemin de Saint Estève
30128 GARONS

Tél. 04 66 70 09 70

Jacques Aragon

http://jacques-aragon.bookfoto.com
jacquesaragon sur facebook
Portrait - book - mariage - évènementiel
aragonj@voila.fr Tél. 06 15 51 79 45

RENAULT

GARAGE ARQUIZAN

Agent Renault
VENTE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS
RÉPARATION TOUTES MARQUES

Tél.04 66 20 38 02 201 rue de la Paix-30230 Bouillargues

ETS SANCHEZ

DÉPANNAGE TV
INSTALLATION antenne et réception satellite
ALARME
vente électroménager TV

12, rue Michel - 30230 BOUILLARGUES-Tél. 04 66 20 57 99

Institut cybelle

44 Grand rue
30230 Bouillargues
04 66 20 17 73
Soin du visage et du corps, extensions de cils à cils, onglerie, épilations, PBA (Psycho-Bio-acupressure)
de 9h à 19h sur rendez-vous du mardi au samedi matin

Pépinières

Tél 04 66 38 11 16

ARBORAMA

Chemin des Canaux 30132 CAISSARGUES

Les activités 2013/2014

◗ **Début des Cours d'informatique**
Vendredi 27 septembre 2013 à 15h
14 rue des Écoles (Anciennes Écoles Maurice Zarfi)

◗ **Cours d'initiation et de perfectionnement par des animateurs bénévoles** : Olga Soucailles, Jocelyn Perpignan et Daniel Dousset.

◗ **Reprise de la belote**
Mardi 10 septembre 2013 à 14h, à la villa du parc au rez-de-chaussée tous les mardis de 14h à 16h45.
Animatrice bénévole : Viviane Conejero (Tél. 04 66 20 03 24)

◗ **Reprise de la lectrice**
Jeudi 12 septembre 2013 à 14h45 salle de l'USB, rue des maçons tous les jeudis de 14h45 à 17h.
Animatrice bénévole : Mmes Vincent et Bonet.

◗ **Reprise du tarot**
Mercredi 11 septembre 2013 à 14h
Salle de la Bergerie tous les mercredis de 14h à 18h.
Animatrices bénévoles : Danièle Serre, Pilar Diop et Viviane Conejero

Contact Présidente : 04 66 20 29 44
Site Internet : icapar30

L'ICAPAR entre continuité et renouvelement

Une relation avec les municipalités de Bouillargues, de Caissargues, de Garons, de Milhaud et de Rodilhan et les clubs des seniors.

LA SEMAINE BLEUE

La semaine bleue aura lieu du 14 au 20 octobre avec un programme commun aux 5 villages et il y aura du changement cette année ! Ouverture de la semaine **le lundi 14 octobre** à 14h à la salle des Fêtes de Garons par un grand concours de belote inter-villages. **Mardi 15 octobre** à 14h30 à Milhaud salle du club des aînés, conférence sur le "sommeil" par le professeur Lamarque (président de l'ARCOPRED). Nous espérons la venue de nombreuses personnes. Une rose est offerte portée à domicile ou dans les maisons de retraite, par les infirmières ou par des bénévoles. Programme spécifique dans chaque village : diverses animations organisées par les CCAS. À Bouillargues : **mercredi 16 octobre** à 16h - animation à la maison de retraite par Olé sévilla, et une Chorale Musique. **Jeudi 17 octobre** à 14h à la Bergerie : un goûter et un spectacle. Bienvenue à tous les retraités pour tous ces temps forts et journées d'échange.

COMMUNIQUE

A l'occasion de la semaine BLEUE, les aînés de la commune de Bouillargues sont invités par Monsieur le Maire et le CCAS à partager un goûter et à assister à un spectacle, le jeudi 17 octobre 2013 à partir de 14h30 à la Bergerie. Inscription auprès de la mairie ou en téléphonant au 04 66 20 67 45 avant le 11 octobre 2013. Pensez également à vous inscrire pour le colis ou le repas de Noël.

LA SECTION INFORMATIQUE

La section informatique de l'Icapar s'est réunie autour de sa présidente et de Marie-Pierre Tronc, adjointe. Un goûter a eu lieu pour clore l'année et remercier les animateurs bénévoles : Olga Soucailles et Jocelyn Perpignan qui assurent les cours du mercredi depuis 3 ans et Daniel Dousset ceux du vendredi depuis 5 ans. Cette après-midi fut sympathique et gourmande.

A la rentrée un cours de perfectionnement aura lieu de 14h à 15h30 le vendredi et celui d'initiation, le mercredi de 14h30 à 15h30.

Créée depuis 11 ans, cette section a permis à bon nombre d'internautes de se former. L'assiduité des élèves a été comme chaque année remarquable et probante,il faut ouvrir à d'autres nouveaux, motivés et curieux, la possibilité de partager cet enseignement "dans le vent".

Nouveauté dès la rentrée : des séances d'utilisation des smartphones (système Android) seront proposées.

En attendant le forum des associations samedi 7 septembre pour informer plus amplement les personnes intéressées.

LE FUNÉRARIUM de BOUILLARGUES

LA SOCIÉTÉ GALLOUEDEC
EST À VOTRE ÉCOUTE DEPUIS 1980
NÎMES
BEAUCAIRE
BOUILLARGUES
SAINT-GILLES
TARASCON
VAUVERT

FUNÉRARIUM
924, CHEMIN DES AIGUILLONS
30230 BOUILLARGUES
(À PROXIMITÉ DE LA GENDARMERIE)

À VOTRE SERVICE 24h/24 ET 7J/7
AU 04 66 20 49 22

GROUPE GALLOUEDEC
INHUMATION - POMPES FUNÈBRES
INCINÉRATION - CHAMBRES FUNÉRAIRES
N° Vert 0 800 77 62 39
Appel gratuit d'un poste fixe

Groupama
Toujours là pour moi.
ASSURANCE AUTO
HABITATION SANTÉ
BANQUE-ASSURANCE VIE
25 Grand'rue 30230 Bouillargues
Tél.04 66 20 44 93

FREDDY DONADILLE
Artisan plombier chauffagiste
30 ans d'expérience, de la qualité et du sérieux à votre service
Dépannage et entretien chaudière fioul et gaz, ramonage cheminées, plomberie, sanitaire, agencement cuisine et salle de bain, zinguerie, etc.
VENTE - INSTALLATION - MAINTENANCE
30230 BOUILLARGUES
TÉL. 04 66 20 33 84 OU 06 80 68 50 83

Boucherie - Charcuterie - Traiteur
DUBOIS Père et Fils
HEURES D'OUVERTURE
Du Mardi au Samedi
de 7 h. 00 à 13 h. 00 et 16 h. 00 à 20 h.00
Dimanche 8 h. 00 à 13 h. 0
9, Rue de la République
30230 BOUILLARGUES
04 66 20 07 57
e-mail : provence.boucherie@wanadoo.fr

Ambulances Bouillargues
Cevennes Assistance
04 66 200 307
Zone des 4 vents
974 chemin des manades
30230 Bouillargues
24h/24 et 7j/7
Toutes distances

menuiserie Henri SALCE
ARTISAN MENUISIER
installé dans votre village depuis 1984
*FABRICATION TRADITIONNELLE SUR MESURE
*RÉNOVATION - AGENCEMENT
portes, fenêtres, volets, meubles, parquet, escalier, etc
fourniture PVC
22 rue de la Fontaine 30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 45 69 ou 04 66 26 98 11

Autour du Chocolat
présente
Les Chocolats d'Anouchka
HORAIRES :
www.autourduchocolat.com
de 14h-19h sauf mercredi et dimanche
du 4 novembre au 15 janvier de 9h à 20h tous les jours
Tél : 04 66 20 61 90 ou 06 08 02 35 78
Chemin de Bonice 30230 Bouillargues
PORTES OUVERTES du 8 au 18 novembre

Mireille Coiffure
Féminin
Masculin
Junior
30, Grand'Rue
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 11 69
HORAIRES
Du mardi au jeudi : 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
Fermé le mercredi
Vendredi et samedi : de 8h30 à 18h30 NON STOP

LCP
Installation - Entretien - Dépannage
CLIMATISATION
POMPE À CHALEUR
THERMODYNAMIQUE
www.lcp30230.fr
04 66 74 13 28

ENTREPRISE BELINHA
Maçonnerie générale
Gros oeuvre, façade, toiture, isolation, carrelage, faïence, clôture
Neuf Rénovation
Devis gratuit
2, impasse de Vauvert, 30230 BOUILLARGUES
Tél / fax : 04 66 20 62 34 - Port : 06 61 70 83 01

Didier MARQUIS PEINTURE
Bâtiment intérieur extérieur
Décor artisan
Peinture essuyée, murs d'autrefois, chaux, stuc, papier peint, projection gouttelette, rénovation de façade, placo, etc....
Port : 06 12 66 71 59 - Tél. 04 66 62 19 01

Les projets ne manquent pas à l'ALB Karaté…

Le club s'est doté d'un nouveau bureau très motivé et dynamique

LE KARATÉ

C'est la rentrée et pour la section karaté de l'Amicale Laïque , le temps des projets... Et les projets ne manquent pas !
Une saison qui va démarrer sur des chapeaux de roue puisque le club de karaté s'est doté d'un nouveau bureau très motivé et dynamique.
La saison dernière a vu le club en pleine ascension, par son nombre de licenciés, par ses résultats en compétitions kata et combat (départementales, régionales et championnat de France), par son nombre croissant de ceintures noires gradées (et une réussite 100% au passage du premier du dan), par l'organisation de stages (dont l'un a pris une dimension régionale, voire nationale), par sa participation aux stages nationaux et à ses démonstrations, enfin par la réputation du club et sa reconnaissance vis à vis des institutions. On comprend mieux l'enthousiasme de ses adhérents pour tous ces nouveaux projets.

Il s'agit notamment :

- de mettre en place une section self défense seniors. Elle utilise des techniques simples de karaté et autres (sans être un expert) pour se sortir de situations délicates, tout en maintenant une bonne forme physique.
- de créer une section body karaté : c'est un compromis entre le fitness et le karaté. Sur fond musical rythmé, avec les techniques de base du karaté, les pratiquants mettent en place une chorégraphie. Pas de kimono, mais cardio, assouplissement, stretching et mémorisation sont au programme de cette nouvelle discipline. Le professeur du club, Erick Millet, a d'ailleurs obtenu l'année dernière une certification en body karaté avec la championne de France, Gaëlle Bodin.
- Le 11 novembre, retour du grand Senseï Jean Pierre Lavorato, 9e dan, ravi de l'organisation du stage du mois de mai et du plaisir partagé des nombreux stagiaires. C'est un grand honneur de pouvoir accueillir à nouveau, dans notre dojo, ce plus haut gradé français, référence mondiale de notre karaté. D'autres stages de hauts gradés français sont également en préparation.

Vous pourrez avoir de plus amples renseignements sur tous ces projets et leur mise en place, ainsi que les horaires et les tarifs sur le site du club ou en téléphonant à la permanence de au 04 66 20 67 50.

L'UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES

Des sensations à gagner !

La section du Gard de l'union Nationale des Parachutistes, dont le siège est à Bouillargues, va organiser son loto annuel le 27 octobre 2013 à la salle de la Bergerie à partir de 14h30. Plus de 100 adhérents, membres amis et Bouillarguais y participent tous les ans. Doté de 8 quines comportant, 4 banastes bien garnies, deux jambons, deux lots-surprises. De deux cartons pleins comportant un saut en parachute tandem, un vol initiation et de consolantes. D'une tombola de plus de vingt lots et d'un jambon à la pesée dont la recette sera reversée à l'Entraide Parachutistes Nationale.

Venez nombreux ambiance garantie !

AVION RADIOCOMMANDÉ

Un Bouillarguais champion de France !

Nous sommes heureux de pouvoir féliciter Clément Pallier qui a remporté fin août à Nantes le titre de champion de France d'avion radiocommandé en catégorie Espoirs.

Jeune Bouillarguais de 17 ans, Clément est passionné par les avions et se consacre à l'aéromodélisme depuis trois ans.

Son avion mesure 2,60 m d'envergure, pèse 15 kg et est propulsé par un moteur de 100 cm3. La pratique de ce sport nécessite coordination et concentration mais aussi des connaissances en aérologie, météorologie et mécanique.

Clément a le sérieux et la concentration d'un grand champion, il évoluera l'an prochain en catégorie National.

Pour suivre et encourager Clément, rendez-vous sur son site :

http://clementpallier.sitefreez.com/accueil/accueil.php

HAND

Sun ALB hand : La D2 dans le collimateur !

L'équipe de N1 de Bouillargues s'étoffe de 4 nouvelles joueuses

Justine Joly (Bourg de Péage, 25 ans, éducatrice sportive diplômée) : *"l'envie de monter en D2 ainsi que de former les jeunes joueuses du club m'a beaucoup plu".*
Guillemette Hosteing (Nantes - 24 ans) : *"je descends dans le sud pour des raisons familiales, avec la montée en D2 plus que réalisable avec l'effectif, j'ai été séduite par l'ambiance au sein du club".*
Albane Hervé (Nantes - 21 ans): *"quand on est joueuse on ne peut pas refuser un projet comme celui du club, monter en D2 et d'aider les jeunes joueuses du club".*
Ninon Pele (Le Havre - 20 ans) : *"pour une jeune joueuse comme moi, un projet tourné vers l'avenir comme celui du club où règne la bonne ambiance, on n'hésite pas sur cette opportunité".*
La gardienne de Bouillargues, Cindy Hericourt (5e année au club - 29 ans) est ravie des recrues de l'ALB : *"avec ces nouvelles recrues, on va faire partie des favoris pour la montée en D2 et continuer à former les jeunes joueuses. Le club est agréable et sympathique".*

LES ARTS MARTIAUX

L'AMHE mais kesako?

Cette nouvelle discipline sportive est présentée par l'association "Gamela Nostra".
C'est le juste milieu entre le combat médiéval et l'escrime moderne selon des sources historiques : Les Arts Martiaux Historiques Européens (AMHE). Les AMHE consistent en l'étude et la mise en pratique de traditions martiales européennes éteintes dont il subsiste des traces lorsque les maîtres de ces traditions ont pris soin de coucher leur art par écrit. On identifie à ce jour plus de 200 traités de combat, des milliers de sources indirectes (iconographies, récits de combat, etc.) s'étalant de l'Antiquité au XXe siècle et de multiples traditions martiales armées (rapière, épée longue, messer, épée de cour, sabre militaire, dague…) ou à mains nues (lutte, pugilisme…).
Au tournoi de Montpellier et d'Avignon 2013, stage inter-associations organisé par Gamela Nostra, les intervenants sont venus de tout le sud de la France pour y participer et deux membres de l'association bouillarguaise finissent 2 fois en ¼ de finale.
Nous espérons obtenir une salle d'entrainement afin de nous perfectionner, mais aussi organiser des stages ponctuels, ou des tournois comptant pour le championnat de France.
Venez découvrir nos activités médiévales sur **www.gamelanostra.fr**

Frédéric Maurel,
Président de l'association médiévale "Gamela Nostra"

Gym 160

Une nouvelle activité est proposée cette année : la marche nordique, très en vogue en Finlande, remporte aujourd'hui en France un vif succès auprès de tout public...

marcher c'est la santé !

Cette année GYM 160 a repris ses cours dès le 9 septembre avec un programme dynamique, riche et varié : gym tonique, abdos-fessiers, ateliers cardio-training, sculpt-barre, gym douce, stretching et relaxation, body balance, gestion du stress, séances spéciales dos et gym séniors...

Depuis la rentrée Marie nous propose une activité supplémentaire : ***la marche nordique***. Aussi elle a participé en juillet au premier rassemblement européen de marche nordique "l'Euro nordic walk" qui a eu lieu dans le Vercors. Un sport excellent pour le bien-être, très complet, efficace et doux à la fois, qui fait travailler 90% des muscles du corps, qui renforce le système cardio-vasculaire autant que la course à pied, sans impact négatif sur les articulations. Une discipline qui consomme 20 à 45 % de plus d'énergie que la marche sans bâtons, qui accroît la mobilité et la coordination du corps et qui soulage des tensions au niveau du cou, des épaules, du bassin et des genoux. Enfin *la marche nordique* se pratique en plein air, par tous les temps et sur tous les terrains.

Contacts :
Maïté Vigneron
04 66 20 14 13
Marie Confort
06 49 89 88 30

Inscriptions : rue des Écoles à Bouillargues pendant les cours. Les horaires restent inchangés pour les cours de gym :
Lundi : 18h à 19h et 19h à 20h,
Mardi : 9h à 10h, 10h à 11h et 20h à 21h,
Mercredi : 17h30 à 18h30,
Jeudi : 9h à 10h, 10h à 11h, 19h à 20h et 20h à 21h,
Vendredi : 9h à 10h.
Téléphoner afin de connaître les jours et heures pour la pratique de la marche nordique.

UNE PENSÉE POUR MICHELLE ROBERT...

Michelle, à l'origine de la création de GYM 160 nous a quittés cette année après avoir lutté courageusement contre la maladie. Nous lui rendons un fervent hommage.

Association Bouillargues randonnées

C'était notre dernière rando de la saison jeudi 13 juin au pont de Rousty, prés des Saintes-Maries-de-la-Mer. Saison bien remplie a découvrir nos beaux départements voisins : Bouches du Rhône, Ardèche, Vaucluse, Hérault, Lozère... à la découverte de paysages typiques et attrayants. Maintenant la saison est terminée, nous vous disons bonnes vacances et à bientôt pour la reprise le 8 septembre chaussures aux pieds.

Le challenge Romain Vidal à jean Costa

Les équipes du challenge Vidal

C'est en cette fin juin que le souvenir Romain Vidal a été proposé aux nombreux boulistes venus de toute la région. Grosse dotation, des trophées, trois médailles d'or en sus tout était prévu pour que la journée se passe bien. 252 joueurs inscrits attendaient patiemment le résultat du tirage au sort des équipes pour dégrossir les chances de chacun. De très bonnes formations ont été établies par le hasard, ce qui pouvait présager de belles rencontres.

Ces 84 équipes formées empêchaient d'organiser le concours prévu en ABC avec deux consolantes par manque de terrains. Les vainqueurs ont été connus vers 1h du matin. Frédéric Gillot (St Géniès), Sandy Catalano (Manduel) associés au bombardier auxerrois André Dehay ont laissé filer la victoire finale à Antonio Ortiz (Meynes), Hervé Brès (Aem) et au Bouillarguais Jean Costa. Ce dernier rafle du coup le challenge Vidal pour avoir été l'élu du jour en plus de la médaille. Il a su sortir le grand jeu pour pointer et aider ses deux partenaires spécialistes du tir.

En demi-finale il y avait un deuxième Bouillarguais, Christophe Augier qui fêtait ce jour-là ses quarante ans. Il s'est incliné, avec Cortès et Molinas, face aux finalistes. Dans l'autre demi, le douanier Caissarguais Michel Tisseyre, Néné Baptiste et Dany Dejean manquaient de peu la finale face aux futurs vainqueurs. Dany et Sandy furent les deux seules dames dans le dernier carré du concours, chapeau à elles.

En quart, deux autres Bouillarguais auraient pu prétendre à la victoire. Il s'agissait de notre sosie de Jacques Villeret, Robert Flouret et du sympathique Pascal Van Nghia. Ce qui porte à quatre le nombre de joueurs locaux parmi les huit meilleures équipes de la compétition. Le président remercie la famille Vidal pour son aide à l'organisation de ce concours souvenir depuis très longtemps.

En coupe de France, le 4e tour a été logiquement fatal à la boule bouillarguaise. La défaite a été concédée face aux redoutables champions salindrois qui vont chaque année très loin dans cette compétition. Mention spéciale à Yann Loquette qui finit maillon fort de cette dernière rencontre de coupe en gagnant son tête à tête malgré une entorse du genou, faite sur un tir au jeu provençal…

Le président, Maxime Gabriel

ADIEU L'AMI

Il ne sera plus là pour nous surveiller, ni faire sa petite partie de temps en temps ou retrouver les amis des boules. Félix nous a quittés sans faire de bruit comme à son habitude. Il va laisser un grand vide lui aussi au boulodrome. Tous ses amis ont été émus et attristés de son départ. Fifou, tu manqueras à tous les boulistes bouillarguais !

DATES

> DU 27 SEPT

AU 21 OCT 2013

L'AGGLO

AU RYTHME DU JAZZ

IBA IBO YORUBA SPECIMEN | TANIA MARIA | MICHEL MARRE
ANACHRONIC JAZZ BAND | SOLEIL NOMADE | GIOVANNI MIRABASSI
OLIVIER PIOT | JOSHUA REDMAN | MICHEL ALTIER
CECILE MCLORIN SALVANT | LAURENT COULONDRE ET AGATHE IRACEMA
YARON HERMAN | ORGANIK TRIO | AVISHAÏ COHEN | JEAN MARC PADOVANI
FATOUMATA DIAWARA | BEN WENDEL | RICHARD BONA | MADE IN QUARTET
HAROLD LOPEZ NUSSA | BIG BAND DE PETITE CAMARGUE | GREGORY PORTER